

Spécif n°37

Octobre 96

SPECIF - Boîte 165, 4 place Jussieu, 75252 PARIS cedex 05



Ce bulletin contient, comme d'habitude, les informations récentes qui nous sont parvenues en provenance de la section 07 du CNRS, ou du ministère pour les enseignants chercheurs. En particulier, le compte rendu de la session d'automne, qui s'est tenue au début d'octobre, a été transmis très rapidement par Pascal Weil, remercions-le, en vue de sa parution dans ce numéro. De même, au 1 septembre, notre communauté a accueilli une centaine de nouveaux membres, dont vous trouverez la liste dans ce numéro, et qui deviendrons, je l'espère, des adhérents actifs de Specif.

Ce bulletin est aussi celui qui précède l'assemblée générale, qui cette année sera décentralisée à Grenoble, à l'occasion des journées organisées par notre association sur les Filières Technologiques en Informatique. Le conseil d'administration a proposé l'ouverture d'un débat sur le web préliminaire à ces journées. Par ailleurs, il m'a semblé intéressant de faire paraître un document préparé par la NFI d'Orsay pour renforcer les relations avec les entreprises dans le cadre de leur formation. Ce peut être l'occasion d'un débat intéressant au cours de ces journées.

Je rappelle que ce bulletin est ouvert à tous les membres de l'association; pour me simplifier la tâche, je demande que les documents me soient fournis de préférence sous forme électronique (latex ou word lisible sur Mac, envoyés à carrez@cnam.fr), en me précisant qu'ils sont destinés à publication dans le bulletin, et s'ils peuvent être condensés.

Christian Carrez,
rédacteur en chef.

Le dessin de couverture m'a été gracieusement fourni par Camille Bellissant, qui l'a utilisé dans son affiche annonçant les journées sur les Filières Technologiques en Informatique.

Table des matières

0	Dernière minute: dates importantes recrutement 1997	4
1	Nouvelles de la section 07 du CNRS	5
	Où en sont les PRC-GDR en informatique.....	7
	Session d'automne 1996	11
2	La carrière des enseignants chercheurs.....	21
	Premier bilan de la campagne de recrutement de 1996.....	22
	Liste des maîtres de conférences nommés de la 27ème section.....	24
	Liste des professeurs nommés de la 27ème section	29
3	A propos de l'enseignement de l'informatique	31
	Journées SPECIF: Les filières Technologiques en Informatique.....	32
	Programme presque définitif des journées.....	34
	Bulletin d'inscription aux journées.....	36
	Partenariat Université-Entreprises: l'association FIIFO-Entreprises	37
	Charte de l'association FIIFO-Entreprises	38
4	Divers.....	45
	CNRIUT'97 Toulouse	46
	Evénements planifiés.....	47
	Livres proposés à Specif.....	48
	Concours d'entrée Ens Cachan.....	49
5	Fonctionnement de l'association.....	51
	Calendrier des réunions	52
	Convocation à l'assemblée générale.....	53
	Procédure de vote.....	54
	Présentation des candidats	57
	Compte rendu du conseil d'administration du 3 octobre 1996.....	60
	Bulletin d'adhésion 1996.....	64
	Liste des correspondants de Specif.....	65

Dernière minute

Le ministère a annoncé les dates suivantes pour le planning du concours de recrutement des enseignants chercheurs pour l'année 1997.

- 1- Publication des postes vacants le 16 décembre 1996
- 2- Date limite de clôture des candidatures le 16 janvier 1997
- 3- *Envoi de la liste des candidats sélectionnés par les commissions de spécialistes: la date n'est pas annoncée. Sans doute vers le 20 février 1997??*
- 4- Désignation des rapporteurs au CNU par le Président de la section entre le 20 et le 28 mars 1997.
- 5- Réunion des sections pour la qualification entre les 5 et 28 mai 1997.

Le ministère envisage que la validation des listes de candidats se fassent directement par les établissements et non par les rectorats, pour alléger la procédure. Les commissions de spécialistes pourraient alors se réunir entre le 20 janvier et le 20 février. SOUS TOUTES RESERVES.

Rappelons que les candidats doivent avoir soutenu leur thèse ou leur habilitation au moment de la clôture des candidatures, c'est-à-dire le 16 janvier 1997.

Michel Lamure et Christian Carrez

Nouvelles de la section 07 du CNRS

- Où en sont les PRC-GDR en Informatique?
- Compte rendu de la session d'automne de la section 07 du CNRS

Où en sont les PRC-GDR en Informatique?

Marie-Claude Gaudel

Septembre 1996

Ils font partie de notre univers si quotidiennement que leur existence nous paraît aller de soit. Et pourtant, en ces périodes d'austérité leur survie devient difficile. Il n'est pas inutile de faire le point sur leur structure et leur rôle, afin de pouvoir mieux réfléchir à leur devenir.

Qu'est-ce-qu'un PRC? Qu'est-ce qu'un GDR?

Un PRC est un Programme de Recherche Coordonnée qui dépend du ministère de la recherche : il s'agit d'un contrat, généralement de deux ans, passé par le ministère avec un ensemble d'équipes pour effectuer des recherches et mener des actions et des projets sur un thème scientifique.

Un GDR est un Groupe de Recherche. C'est une structure du CNRS qui est souvent décrite comme un "laboratoire sans murs". Elle regroupe des équipes géographiquement dispersées qui se donnent un objectif commun. Un GDR est créé généralement pour quatre ans.

La création des premiers PRC en informatique s'est faite de 1984 à 1988, afin de donner à la recherche en informatique française, thème par thème, des moyens dont elle manquait cruellement ; certains correspondaient alors à des GDR du CNRS (qui s'appelaient des "Greco"), d'autres non ; en 1992, il a été décidé d'harmoniser ces structures et de faire correspondre systématiquement un GDR à chaque PRC. Un directeur de PRC reçoit donc des crédits de deux sources, du MENESR et du CNRS; et il rend des comptes, en particulier un rapport d'activité scientifique, à ces deux tutelles.

Quels sont les PRC-GDR actuels, et quel est leur rôle?

Il y a actuellement sept PRC-GDR en Informatique :

- Algorithmique, Modèles et Infographie (AMI, ex Math-Info), directeur : Daniel Krob.
- Architectures Nouvelles de Machines (ANM), directeur : Daniel Etiemble* / Daniel Litaize ;
- Bases de Données de 3ème Génération (BD3), directeur : Nicole Bidoit* / Geneviève Jomier ;
- Communication Homme-Machine (CHM), directeur : Jean Caelen ;
- Intelligence Artificielle (IA), directeur : Pierre Siegel ;
- Parallélisme, Réseaux et Systèmes (PRS, ex C3), directeur : Michel Diaz et Luc Bougé ;
- Programmation Avancée et Outils pour l'Intelligence Artificielle (PAOIA), directeur: Pierre Lescanne* / Ph. Devienne ;

Il en existe deux autres en Automatique et Traitement du Signal :

- Automatique, directeur : Jacques Descusse ;
- ISIS, directeur : Jean-Marc Chassery.

Ces deux derniers existaient depuis un certain temps en tant que GDR et sont devenus des PRC depuis environ deux ans. Cela montre le succès du concept de PRC qui a été à l'origine particulier à l'Informatique et qui se développe maintenant dans les disciplines voisines.

Chacun de ces PRC-GDR s'est réorganisé, a remis en cause sa composition, sa structure et ses activités au cours des quatre dernières années : c'est indispensable pour suivre l'évolution des thèmes scientifiques et des équipes. Une remise en cause plus globale est prévue en 1997 : en effet, certains découpages et certaines frontières entre des PRC ne sont plus adaptés et vont devoir être revus.

* Changement récent ou prévu de directeur.

En principe**, les PRC-GDR ont pour rôle “*de rassembler les équipes travaillant sur les mêmes thèmes afin d'accroître leur efficacité, d'orienter les recherches dans des directions résultant de réflexions collégiales prenant en compte les besoins à moyen terme de l'industrie et de renforcer, par un financement complémentaire, les moyens des équipes afin de les porter si possible au niveau de ceux des meilleures équipes étrangères*”. En pratique, un PRC-GDR a un fonctionnement en trois niveaux:

- il assure une *animation* et une coordination de sa communauté thématique par des groupes de travail, des journées nationales ou spécialisées, des écoles de jeunes chercheurs, des forums pour industriels, etc. ; c'est un point de repère et un lieu de rencontre ;
- il définit, encourage et soutient des *actions* menées par plusieurs de ses équipes sur des sujets émergents où il paraît intéressant de développer une compétence ;
- en concertation avec d'autres PRC-GDR, des *projets* sont définis et soutenus ; ces projets ont un objectif et une durée limitée (en général deux ans) ; leur choix se fait en fonction du contexte scientifique (identification d'une opportunité) et de retombées scientifiques et économiques prévisibles.

Ces dernières années, plusieurs projets et actions ont été l'occasion de travaux de synthèse approfondis ; certains ont su définir des jeux de test et des “compétitions scientifiques” dont les résultats ont été riches d'enseignement ; tous ont été le lieu d'un travail sur un objectif commun avec des approches scientifiques diverses et complémentaires.

Les activités d'animation et de coordination, que nous connaissons tous, sont très importantes pour la formation scientifique des jeunes chercheurs ; elles permettent aussi d'éviter que des recherches similaires se développent inutilement ; les journées et groupes de travail sont des lieux de discussion, d'information mutuelle et d'auto-évaluation très efficaces et très fréquentés.

La situation récente des PRC-GDR

On peut distinguer trois périodes où les PRC-GDR ont eu des fonctionnements différents. Jusqu'en 1992 les priorités ont été le renforcement des moyens des équipes, et le rassemblement de celles-ci afin de constituer des communautés thématiques nationales fortes. Les budgets ont suivi et ont permis une mise à niveau générale des équipements et des activités. Les conséquences en nombre de publications internationales et en participations à des projets internationaux (ESPRIT, CNRS-NSF, ...) ou à des contrats industriels sont éloquentes.

À partir de 1992, les restrictions budgétaires ont commencé à se faire sentir. Des projets inter-PRC ont pu être lancés en 1992 et 1993 (mais le déroulement de certains d'entre eux a été perturbé du fait que les crédits n'arrivaient pas). Les budgets consacrés à l'animation et aux actions ont diminué, mais ces activités ont pu être maintenues.

Au cours des deux dernières années la situation budgétaire a été très difficile (voir les tableaux joints ; 1994 a été une année très mauvaise ; en 1995 il y a eu une modeste embellie). Aucun projet n'a été lancé ; le nombre d'actions a dû être diminué ; les activités d'animation ont été pour l'essentiel maintenues, mais avec de grandes difficultés.

Les moyens en 1996 ne sont pas encore précisément connus au moment où ces lignes sont écrites, mais les apports du CNRS sont annoncés comme très faibles, et ceux du MENESR comme en forte diminution.

Les risques sont grands d'atteindre une situation où les moyens donnés aux PRC-GDR seront si minces qu'un fonctionnement collectif ne sera plus possible. Nous avons mis des années à bâtir des communautés de chercheurs qui aiment travailler collectivement et veulent continuer à pouvoir le faire, ils ont su le dire récemment. C'est un atout pour la recherche française qu'il faut maintenir. Les PRC-GDR sont pour nos tutelles (MENESR, CNRS) des moyens directs et à bon rendement de dialogue avec les communautés thématiques via des interlocuteurs reconnus, ainsi que d'orientation et de programmation. Serait-il raisonnable de les laisser mourir d'inanition en période de crise et de devoir retravailler à les ressusciter ensuite?

** Ces principes n'ont pu être strictement suivis ces dernières années à cause des difficultés budgétaires.

ANNEXE

Année	Animation-Coordination	Actions	Projets
1992	4 MF (BD3, IA, MI, PAOIA)		10 MF (10 projets de 2 ans)
1993	2,7 MF (ANM, CHM et PRS)		9,5 MF (10 projets de 2 ans)
1994		1 MF (4 actions, BD3, IA, MI, PAOIA)	

Tableau 1 : Les financements du MENESR en 1992-1993-1994

PRC	MENESR	CNRS
ANM	400 KF	130 KF
BD3	150 KF	150 KF
CHM	400 KF	170 KF
IA	200 KF	170 KF
MI	200 KF	150 KF
PAOIA	200 KF	250 KF
PRS	450 KF	500 KF

Tableau 2 : Financements en 1995

Compte rendu intersyndical

de la session d'automne de la section 07

du comité national de la recherche scientifique

1er au 4 octobre 1996

R. Chatila (SNCS), P. Escudier (SNCS), J. Le Maitre (SGEN), P. Lirou (SGEN),
M. Roussaly (SNIRS-CGC), P. Sainrat (SNCS), A. Valibouze (SNESup), P. Weil (SNCS)

Après un bref rappel du calendrier et du rôle de la section 07, vous trouverez dans ce rapport un résumé des débats qui ont eu lieu pendant la session qui vient de s'écouler, des informations apportées par J.-J. Gagnepain, directeur scientifique du département SPI du CNRS, et des décisions et avis émis par la section. La dernière partie comporte certains de nos commentaires sur la situation de la recherche et sur celle des chercheurs, à la lumière du déroulement de cette session.

Ont participé aux travaux les membres de la section : D. Arquès, M. Banatre, R. Chatila (membre du bureau), P. Comon, J. Descusse (président), P. Escudier, G. Favier, J.-P. Gouyon, J.-L. Lacombe, J.-C. Laprie, N. Lefort-Piat, J. Le Maitre, P. Lirou, B. Plateau (membre du bureau), M. Richetin (membre du bureau), M. Roussaly, P. Sainrat, P. Sallé, A. Valibouze, E. Walter, P. Weil (secrétaire scientifique); ainsi que, pendant tout ou partie de la session, B. Dubuisson (directeur scientifique adjoint du département SPI), J.-C. Pomerol (chargé de mission auprès de B. Dubuisson), B. Lorho (représentant la DSPT 4), H. Charbonneau (assistant du Comité National), et C. Talbi et D. Zadorski (assistantes de gestion de la section 07).

1 Calendrier

Tout d'abord quelques informations matérielles. La section 07 du Comité National de la Recherche Scientifique, qui vient de se réunir pour sa session d'automne, recouvre l'informatique, l'automatique et le traitement du signal.

La principale tâche de la section pendant sa session d'automne est d'examiner les dossiers des unités de recherche associées au CNRS qui sont en renouvellement, ainsi que les dossiers de demande de création de nouvelles unités associées. Pour chacune de ces dernières, la section doit prononcer un avis sur le renouvellement de l'association ou sur la création, puis elle doit classer ces unités. Elle doit aussi se prononcer sur les GdR et sur toute autre demande d'évaluation qui lui est soumise par la direction ou par une unité de recherche. Pour chaque unité examinée, la section élabore un message qui sera transmis à la direction de l'unité.

Enfin, la section doit se prononcer sur une série de questions : les directeurs de recherche des CR stagiaires récemment nommés, certains cas particuliers de chercheurs (demandes de détachement, de changement d'affectation, etc.), demande de prise en compte du tiers complémentaire, soutien aux revues, colloques et écoles d'été.

Sur l'ensemble des points qu'elle a à examiner, la section n'a qu'un rôle consultatif.

La session de printemps a pour tâche principale de proposer les promotions à l'intérieur des corps (de CR2 à CR1, et de DR2 à DR1 à DR0). Elle aura lieu du 1er au 3 avril. Les auditions pour le concours CR auront lieu les 21, 22 et 23 mai à Paris (sauf si le désamiantage

de Jussieu amène à changer de dispositions). Il n’y aura pas d’auditions pour le concours DR. La section siègera en jury d’admissibilité du 28 au 30 mai. Les classements établis par ce jury sont provisoires. Les décisions définitives seront prises après la réunion du jury d’admission du département SPI (sans doute en juillet).

Il est rappelé qu’un membre de la section doit sortir lorsque son unité de recherche ou un de ses chercheurs sont examinés, et doit rester réservé lorsqu’est examinée une unité dont il est proche (par exemple une unité de la même fédération, ou de la même ville).

2 Discussion de politique générale de la section

La section a réservé plusieurs heures pour débattre des conditions dans lesquelles elle a effectué son travail, de ses méthodes et du sens de ce travail.

Le président commence par exprimer le mécontentement de la section quant aux conditions dans lesquelles elle a dû travailler cet automne. Des quatre semaines qui séparaient le bureau de la session, à peine plus de deux ont pu être consacrées à l’examen des dossiers si l’on prend en compte les délais d’acheminement. Cela est notoirement insuffisant pour permettre à la section d’effectuer le travail en profondeur qui garantira la qualité de ses évaluations. Cette analyse fait l’unanimité.

Un intervenant fait une analyse de la situation selon laquelle le paysage de la recherche en 07 est figé, retouché seulement à la marge par le biais d’un petit nombre de créations et désassociations. Si cette situation se pérennisait, le CNRS et le département SPI seraient dépourvus des moyens d’une politique scientifique, et le comité national ne servirait à rien. Par ailleurs, on constate une hétérogénéité de la qualité entre unités associées. Comme les budgets de la recherche iront plutôt en décroissant, il va falloir recentrer les moyens sur les meilleurs laboratoires. Enfin, le traitement des laboratoires est trop global (hétérogénéité de la qualité au sein d’un même laboratoire).

Ceci ouvre une discussion générale, dont les principaux éléments sont rapportés ici.

La discussion s’engage d’abord sur le diagnostic de figeage du paysage de la recherche. Les exemples de Grenoble, de Toulouse, de Paris-Centre et de toute la région parisienne, etc, montrent que les choses bougent et que les messages du Comité national ont un impact. Une autre intervention souligne que si les équipes des plus grands pôles font toujours preuve de dynamisme, par un effet de masse, il peut arriver que des équipes plus petites soient figées. Une autre intervention encore rappelle que le conservatisme ne se rapporte pas seulement aux contours ou à la qualité des unités associées, mais aussi aux disciplines abordées : les disciplines émergentes sont plus difficiles à évaluer, et ont du mal à être reconnues et soutenues.

Une intervention porte sur les limites de l’évaluation scientifique que doit faire le comité national. Cette expertise ne peut se faire indépendamment du contexte dans lequel se fait la recherche. Contexte disciplinaire, thématique, pour lequel il faudrait des informations sur les associations et suppressions d’unités sur plusieurs années et sur le potentiel de recherche instantané des différentes disciplines, et pour lequel il faudrait aussi une vision globale, alors que chaque année ne nous donne qu’une vision partielle du paysage. Contexte universitaire aussi, les universités ont ou vont avoir des politiques scientifiques, il va en résulter des demandes de création en plus grand nombre, et la pression (pour associer de nouvelles unités) va augmenter. Contexte du CNRS enfin : on aimerait savoir quelle est la politique du CNRS en matière de soutien de la recherche sur programmes, quels sont ses plans.

La discussion porte ensuite sur la question de l’hétérogénéité de la qualité, entre laboratoires, et à l’intérieur des laboratoires. Que faire lorsqu’un laboratoire a des composantes de très grande qualité, et d’autres moins dynamiques ? Un intervenant propose d’envisager deux possibilités : soit le CNRS désassocie de tels laboratoires ou les pousse à redéfinir leurs frontières, soit il

module le soutien financier qu'il leur accorde en fonction des équipes qu'il estime suffisamment performantes.

Cela semble renvoyer à la distinction entre UMR et UPRES-A. Or il est difficile de lire, dans le statut des unités déjà contractualisées, l'application des critères de distinction qui avaient été exposés l'an dernier.

Plusieurs intervenants font valoir que les rapports de la section sont critiques, qu'ils analysent les laboratoires équipe par équipe. Selon les cas, les laboratoires réagissent rapidement, ou pas. La direction du département prend connaissance des rapports, c'est ensuite à elle de se déterminer sur les suites techniques à leur donner. D'autres rappellent que les laboratoires ne peuvent pas réagir extrêmement rapidement, c'est une œuvre de longue haleine que de se réformer. Ce n'est donc qu'après une longue période et des avertissements répétés que l'on peut envisager de prendre des mesures draconiennes.

L'accord se fait en tout cas pour dire que le classement des unités par la section doit prendre les laboratoires globalement, comme des unités insécables. Ce sont les messages qui doivent faire état d'éventuelles réserves sur telle ou telle équipe. La question est posée de l'efficacité de ces réserves, mais encore une fois, notre rôle est de faire une évaluation scientifique, la décision appartient à la direction. Les laboratoires peuvent déterminer leur conduite en s'aidant des rapports de la section.

Le cas des laboratoires ou des équipes qui font un travail de qualité sur des axes non prioritaires du département est évoqué par un intervenant. La discussion fait apparaître un accord pour considérer que la question de la qualité est primordiale, et que la question des axes prioritaires est un peu artificielle : c'est parfois un jeu sur les mots qui permet d'affirmer qu'une équipe se situe dans un axe prioritaire ou pas.

La question est ensuite posée de savoir si la direction du CNRS s'intéresse aux évaluations produites. B. Dubuisson réitère tout l'intérêt que la direction porte aux rapports et aux débats de la section, même lorsqu'elle décide, in fine, de prendre d'autres décisions. Il rappelle aussi la grande complexité du choix entre UMR et UPRES-A. Ce ne sont pas les laboratoires qui se proposent pour tel ou tel statut, c'est l'université qui fait des propositions au CNRS et au Ministère. Le comité national ne dispose pas du dossier complet, qui doit en principe expliciter le rôle de l'unité dans la politique de l'établissement. Quoi qu'il en soit, la direction n'informerait pas la section de ce que le CNRS soutient et de ce qu'il ne soutient pas dans une UPRES-A.

Cette discussion trouvera des échos dans la séance de questions-réponses consécutive à l'intervention de J.-J. Gagnepain, et dans la discussion qui précède le vote d'interclassement des demandes de nouveaux contrats.

3 Intervention de J.-J. Gagnepain

Le point sur la dernière campagne

Le directeur scientifique du département fait d'abord le point sur la dernière campagne de recrutement, de promotion et d'accueil. En ce qui concerne les recrutements, 6 DR et 8 CR, tout s'est passé comme les classements de la section l'avaient laissé prévoir. Le département SPI a pu disposer de 5 postes supplémentaires, pour lesquels la direction a choisi de jouer une carte interdisciplinaire, en soutenant des candidats SPI dans des sections relevant d'autres départements (en 01, en 04, en 34, et deux autres en SDV).

En ce qui concerne les promotions au grade de DR1 ou DR0, elles ont aussi été pour le département ce qui avait été prévu. Le président de la section intervient pour dire que la section 07 a été lésée dans la répartition de ces promotions. J.-J. Gagnepain répond que le département ne fonctionne pas par section, même si l'équilibre entre elles doit être respecté sur le long terme.

Les accueils (en délégation) ont été, eux, très satisfaisants, pour le département SPI et pour la section 07. Les négociations avec les universités ont donné des résultats très positifs. Sur 30

candidats classés (toutes sections SPI confondues), 28 ont pu être accueillis en délégation. Il faut donc encourager les candidatures pour l'année prochaine, au niveau CR aussi bien qu'au niveau DR. Le calendrier des négociations a été trop tardif cette année, mais l'expérience acquise sera mise à profit les prochaines fois.

Le budget

L'exercice 1996 a permis de retrouver des fonds, en petite quantité (1 MF), qui ont été distribués aux GdR. En revanche, J.-J. Gagnepain critique sévèrement la façon dont certains GdR ont porté le débat sur la place publique.

Pour 1997, le budget du CNRS s'établit à +1,1% (par rapport à 1996). Cette augmentation est inférieure à l'inflation, et aussi au gonflement mécanique de la masse salariale, ce qui implique qu'il y aura diminution du reste.

Plus précisément, les AP (autorisations de programme) seront à -3%, et les CP (crédits de paiement) à +5%. On se souvient que le CNRS a accumulé des quantités importantes d'AP non couvertes par des CP. Le budget de l'année permettra donc d'apurer une partie des AP "remontées". Par ailleurs, les mesures de régulation de 1996 (25 milliards à économiser) n'ont pas touché les CP du CNRS, seulement ses AP : le CNRS a donc vu diminuer de cette façon-là aussi un stock d'AP de valeur incertaine.

À l'intérieur du CNRS, sont envisagées (sous pression du ministère) : la préservation du soutien de base des laboratoires; une petite réduction des grands équipements (mais là, des mesures de retrait financier de tel ou tel partenaire étranger d'un programme international peuvent amener de grosses variations); une réduction des crédits de l'administration (siège, DRI, DRE, MIST, DSI, etc.); une reprogrammation des grands moyens informatiques (renouvellement du parc informatique de l'IDRIS, à décaler après l'an 2000). D'Aubert a dit que s'il y a augmentation du salaire des fonctionnaires en 1997, celle-ci sera financée sur une enveloppe supplémentaire.

Les postes

J.-J. Gagnepain fait référence à la rumeur de recrutement zéro qui avait circulé avant de détailler la prochaine campagne de recrutement. Pour les chercheurs, le taux de recrutement sera de 2,4% (contre 2,3% en 1996), soit 285 postes (contre environ 260), et cela après annulation de 100 des 200 postes dits en surnombre (non couverts par des postes budgétaires) encore existants. Pour la campagne ITA, comme l'an dernier, 2 postes libérés sur 3 seront gelés (et donc peut-être ultérieurement annulés).

La situation des ITA est modifiée par la nouvelle procédure d'AFIP, qui facilite la mobilité des ITA à l'intérieur du CNRS. Cette procédure marche bien, souvent, mais parfois crée des problèmes lorsque plusieurs ITA d'un même laboratoire obtiennent de cette façon de nouvelles affectations. Il faudra encore un peu de recul pour tirer un bilan de l'expérience. Pour le moment, le département a gagné 15 ITA dans l'affaire.

Les financements sur programmes et l'ISPI

Pour 1996, les financements sur programmes devaient représenter près de 20% du budget, soit (280 MF), mais il n'y correspondait que 70 MF de CP, dont une partie a été utilisée ailleurs. Il s'est donc agi d'une année blanche, d'une année sans politique scientifique.

Pour 1997, les financements existent, et on devrait retrouver un mode de fonctionnement normal. Le détail de l'implémentation est encore à l'étude. Le travail actuel porte, en plus des programmes habituels intérieurs aux départements, sur des programmes interdisciplinaires : modélisation (SPM), procédés (SC), procédés biologiques (SDV), micro-systèmes, nanostructures (SPM), ingénierie du vivant (SDV), systèmes de production (SHS), IHM (SHS), systèmes

de communication (SHS), etc. Tout cela est orchestré à l'échelle du CNRS par la DSP (direction de la stratégie et des programmes) qui n'a pas l'habitude (hors du SPI) des financements sur programmes.

Une question permet à J.-J. Gagnepain de préciser que l'ensemble de ces programmes correspond à sa conception d'un Institut des Sciences pour l'Ingénieur, existant à côté du département.

Par ailleurs, le plan d'action du département vient à échéance fin décembre. Il faut donc songer à le remplacer, mais cela dépend du schéma stratégique du CNRS, qui lui-même dépend du rapport de conjoncture.

Le CSPI

L'idée d'un Consortium des Sciences pour l'Ingénieur a été lancée officiellement le 3 novembre 1995 à La Villette. Il s'agit de faire collaborer des organismes publics qui opèrent dans les SPI. Le projet a beaucoup avancé, les grandes lignes en sont établies. Des filières, comparables aux axes prioritaires du SPI, structureront son action. Huit organismes (de recherche fondamentale, de recherche finalisée et de prestation de services) sont partie prenante : CNSR-SPI, CEA (Direction des techniques avancées), INRA (bioprocédés, soit 1000 personnes sur les 7000 que compte cet organisme), CEMAGREF (un des trois départements), ONERA (la quasi totalité), INRIA (la totalité), le réseau des CTI (Centres techniques industriels), la Société Bertin (société de recherche sous contrat). Par contre, le CNES, le CNET, l'IFREMER, l'INSERM et l'INRETS ne se sont pas manifestés pour le moment.

Il ne s'agit pas d'un EPST supplémentaire, ni d'un sous-ministère. En fait, le consortium ne demande au ministère aucun moyen, ce qui devrait lui assurer une certaine liberté. Au départ au moins, il va s'agir d'une structure légère pour augmenter la visibilité de la recherche en SPI et pour répondre aux industriels (en respectant le principe de subsidiarité). Son action sera tournée vers les entreprises, vers les pouvoirs publics en France, et vers Bruxelles.

Ce consortium, dont la création effective devrait intervenir d'ici la fin de 1996, est à l'ordre du jour d'un comité interministériel de la recherche qui doit se tenir jeudi 3 octobre.

Le Comité interministériel de la recherche du 3 octobre 1996

Outre le consortium des SPI, ce comité examinera les grands axes prioritaires du Ministère. Ces axes sont au nombre de 7, dont 4 intéressent directement le département SPI (transports terrestres, électronique et sciences de l'information, agro-alimentaire et génie des procédés, chimie de formulation). Le Ministère prévoit aussi 3 actions horizontales : médecine et santé, environnement et conditions de vie, science et innovation des produits et procédés. Cette dernière action correspond tout à fait aux SPI.

Pour mieux valoriser le potentiel et les résultats de la recherche, des mesures de tout ordre vont être proposées : sur le déplafonnement des royalties versées aux enseignants et chercheurs, sur l'interdiction (ambiguë) faite aux fonctionnaires d'être actionnaires d'une société privée, sur la fiscalité de la création d'entreprises. Enfin seront proposées des mesures d'accompagnement à la mobilité (le but étant de réduire la masse salariale du CNRS pour pouvoir affecter plus de moyens aux laboratoires) : suppression de la possibilité pour les DR de rester actif au-delà de 65 ans (instauration d'un éméritat), encouragement au départ à la retraite entre 60 et 65 ans, et peut-être fléchage de postes universitaires pour des candidats issus du CNRS.

Séance de questions-réponses

- Comment fonctionnera le CSPI (sélection des programmes soutenus) ?

En fonction de la demande, des industriels et des pouvoirs publics. Ce n'est pas déterminé à l'avance.

- Sur les postes universitaires réservés aux candidats CNRS.

B. Lorho répond que le Ministère souhaite promouvoir la mobilité depuis les EPST en général vers l'Enseignement Supérieur. Cela nécessitera quelques modifications législatives (d'où des délais à prévoir), et devra se faire en considération des politiques scientifiques des établissements (voir les contrats de plan quadriennaux). Il est prévu des mobilités d'environ 150 personnes par an, soit par recrutement (de CR comme P), soit par détachement (de CR comme MC ou de DR comme P) suivi d'une intégration au bout de deux ans. La prime d'encadrement doctoral serait donnée automatiquement à ces détachés, et les établissements recevraient une dotation supplémentaire significative. Il s'agit de la part du Ministère d'un effort réel.

- Sur les affichages de postes en 1997. Sont-ils prévus ? La section sera-t-elle consultée ?

Les choix ne sont pas faits, on ne sait même pas combien de postes seront mis au concours en 07. J.-J. Gagnepain propose d'en reparler à la section dès que possible (par l'intermédiaire de J. Descusse).

- Sur le nombre de postes d'ITA qui seront supprimés : environ 400 ?

Le chiffre est confirmé.

- Sur les AFIP : les affichages pourraient-ils être l'objet d'un avis du Comité National ?

Le Comité National peut donner un avis, mais il ne décidera pas.

- En quoi les mobilités de chercheurs vers l'Université vont-elles régler les problèmes de masse salariale, puisque le CNRS et l'Université sont sous la tutelle du même Ministère ?

Après une longue période de croissance partagée, il y a un risque fort de découplage entre la recherche, dont les budgets ne vont plus croître, et l'enseignement supérieur, qui continue son expansion (et qui connaîtra de grosses vagues de départ à la retraite dans une dizaine d'années). L'allègement de la masse salariale du CNRS participe d'un effort pour éviter ce découplage.

Plus largement, cela pose la question des nouvelles associations, et de la dilution des moyens. À terme, le principe de l'association actuel ne pourra être maintenu en l'état, il va falloir imaginer d'autres formes d'association. Cela dit, à titre personnel, J.-J. Gagnepain n'envisage pas de se désengager purement et simplement d'un grand nombre d'unités intéressantes.

Pour cette année, on ne pourra pas associer tous les nouveaux laboratoires de qualité. Il faudra pouvoir expliquer clairement ce que ces laboratoires apportent au dispositif actuel du CNRS. En tout cas, il est probable qu'il faudra refuser des associations, ce qui pose à terme le problème de la sclérose.

- Quel est l'état de la réflexion sur la gestion des chercheurs et sur les EAC (entretiens approfondis de chercheurs) ?

Des expériences ont été menées dans tous les départements (mais pas dans toutes les sections), le bilan en est assez positif, et l'expérimentation va se poursuivre. Il reste encore à évaluer les effets de ces EAC.

- Ne peut-on craindre qu'après les aménagements de mobilité, le budget du CNRS ne soit à nouveau diminué, ramenant les crédits aux laboratoires à un très bas niveau ?

On ne peut rien savoir de ce que seront les budgets des années à venir.

- Y a-t-il projet de réorganisation interne du CNRS ?

Il y a une réorganisation de l'administration, bien entamée, mais qui n'ira pas aussi loin qu'il avait été envisagé. Il était prévu de transformer le Conseil Scientifique du CNRS, interne à l'heure actuelle, en Conseil externe. Cela ne se fera sans doute pas. On pourrait instituer de tels conseils dans chaque département.

Les projets du rapport Charvolin de structuration en 3 départements sont enterrés, et il n'y aura pas non plus d'agence de l'ingénierie. Dans ce contexte, le SPI se sent soutenu. Par contre, on va peut-être vers un découpage des départements. Si c'était le cas, il y aurait sans doute

d'une part 07 et 08, et d'autre part 09 et 10. Ceci correspond déjà largement au fonctionnement du département.

Mais cela n'est pas très important, ce qui compte, c'est plutôt l'articulation entre programmes dans les départements et programmes entre départements. La masse globale des programmes ne devrait pas changer, c'est leur forme, leur organisation, la nature de l'articulation qui devraient évoluer.

4 Examen des unités

Après présentation des formations par les rapporteurs et discussion, la section rédige un message pour chaque unité. La section examine aussi les éventuels problèmes de chercheurs ou d'ITA de ces unités, ainsi que, le cas échéant, les propositions de changement de directeur. L'ensemble de ces décisions a été acquis par consensus.

Les unités suivantes sont à mi-parcours de leur contrat d'association, et sont donc en examen simple : UMR 17 (CAMS, Rosenstiehl), UMR 5505 (IRIT, Vignolle), UMR 5506 (LIRMM, Cambon), UMR 5515 (CREATIS, Gimenez, Amiel), UMR 5516 (LTSI, Cachard), UMR 5522 (Leibniz, Jorrand), UMR 5523 (LMC, Witomski), UMR 5524 (CLIPS, Chiaramella), UMR 5525 (TIMC, Demongeot), UMR 5526 (LSR, Jacquet), UMR 5527 (GRAVIR, Puech), UMR 5528 (LAG, Dion), UMR 9912 (CRM, Dufourt), FR 071 (IMAG, Voiron), FR 008 (ELESA, Perret), ESA 5007 (LAGeP, Lieto), ESA 5009 (ICP, Escudier), URA 369 (LIFL, Geib), URA 820 (LTCl, Tubach), URA 1440 (LAIL, Dauphin-Tanguy), GdR 39 (CHM), GdR 973 (ANM, Etiemble).

Les unités suivantes sont examinées à leur demande : GdR Automatique (1992-1995, Landau), URA 1581 (CeRMA, Péneau), LIMOS (Quilliot).

La section examine les demandes de nouveau contrat suivantes : UPR 175 (EC, Las Vergnas), UPR 206 (CECO, Balinski), UPR 3251 (LIMSI, Mariani), UPR 8001 (Laas, Costes), USR 706 (TIMA, Courtois), UMR 14 (L2S, Bertrand), UMR 9939 (VERIMAG, Sifakis), URA 262 (CRIN, Pierrel), URA 317 (LMS, Berest), URA 399 (MMAS, Bekka), URA 749 (CeReMaDe, Esteban), URA 753 (LM, Lascar), URA 817 (HeuDiaSyC), URA 821 (CRAN, Véron), URA 825 (LAMSADE, Roy), URA 1304 (LaBRI, Arnold), URA 1375 (LESIR), URA 1439 (LIX, Weinfeld), URA 1507 (LIPN, Plateau), URA 1611 (CMLA, Ghidaglia), URA 1778 (LRP, Rabbit), URA 1871 (LSIIT, Wendel), GdR 862 (Programmation, Lescanne), GdR 1026 (MEDICIS, Giusti), EP 81 (IGM, Crochemore), EP 92 (LISA, Jourlin), ETIS (Cocquerez), LACL (Slissenko), LAI (Jutard), LAP (Doumeingts), LERISS (Gaudaire), LIAFA (Pin), LIP6 (Perrot), LIS (Lacoume), LIS (Garda), LRIM (Gardan), LSV (Bidoit), NETS (Masson).

La section donne un avis favorable concernant la demande de création d'EP de LSV (Bidoit).

La section donne un avis défavorable concernant la prolongation d'un an de l'EP 92 (LISA, Jourlin).

La section donne un avis favorable concernant le GdR 862 (Programmation, Lescanne).

La section donne un avis favorable concernant le GdR 1026 (MEDICIS, Giusti).

Les autres unités demandent de nouveaux contrats d'UMR ou d'UPRES-A. Après débat, la section décide de ne pas recommander, par son vote de classement, de désassociation. Elle classe les unités en 6 groupes, dont la sémantique est la suivante :

- A : avis favorable
- B : avis favorable avec recommandations
- C : avis favorable avec avertissement
- D : avis favorable

- E : avis favorable avec recommandations
- F : avis défavorable

Les trois premiers groupes concernent les demandes provenant d'unités déjà existantes, et les trois derniers de nouvelles unités. Il est bien entendu que cette sémantique très concentrée est explicitée dans les messages aux unités.

Le classement adopté par la section est résumé ci-dessous. L'ordre dans chaque colonne est alphabétique.

A	B	C	D	E	F
CECO	CMLA	TIMA	ETIS	LAI	LACL
CeReMaDe	HeuDiaSyC	CRAN	IGM	LAP	LERISS
CRIN	LESIR		NETS		LIS-Paris
EC	LIAFA				LRIM
LAAS	LIP6				
LaBRI	LRP				
LAMSADE	LSIIT				
LIMSI					
LIPN					
LIS-Grenoble					
LIX					
LM					
LMS					
MMAS					
VERIMAG					

Les unités concernées peuvent rentrer en contact avec leur(s) rapporteur(s), pour avoir plus de détail que n'en fournit le message de la section qui leur sera envoyé. Pour obtenir les coordonnées de leur(s) rapporteur(s), elles peuvent s'adresser à Pascal.Weil@litp.ibp.fr.

5 Autres avis

5.1 Nomination des directeurs de recherche des stagiaires

La section approuve les propositions suivantes.

Nom	Prénom	Unité	Directeur de recherche
Alamir	Mazen	UMR 5528	Guy Bornard
Anceaume	Emmanuelle	URA 227	Françoise André
Cappe	Olivier	URA 820	Pierre Duhamel
Fargier	Hélène	UMR 5505	Didier Dubois
Grandvalet	Yves	URA 817	Stéphane Canu
Mairesse	Jean	URA 248	Pascal Weil
Meyer	Francois	UMR 5515	Isabelle Magnin
Vaganay	Gérôme	UMR 5506	Marie-José Aldon

5.2 Demande de prise en compte du tiers complémentaire

Après avoir entendu le rapporteur des dossiers, la section donne un avis favorable à la prise en compte du tiers complémentaire pour F. Jurie (LASMEA), S. Lacroix (LAAS), M.-J. Rendas (I3S), S. Vaudenay (LIENS) et S. Yovine (VERIMAG).

5.3 Demandes de subvention de colloques

La section examine les dossiers des colloques qui demandent le soutien du CNRS. Elle donne un avis favorable au soutien des colloques suivants (l'ordre dans le tableau ci-dessous est sans signification).

Titre	Responsable	Titre	Responsable
ICAPN 97	Azéma	JFPLC/UNIF 97	Anantharaman
TALN 97	Genthial	SCAN 97	Muller
TAPSOFT 97	Caron-Dauchet	Tableaux 97	Galmiche
Eurographics rendu	Péroche	EIAO 97	Nicaud
Journées BD 97	Collet	CVRMED/MRCAS	Cinquin

La section émet aussi un avis favorable pour le parrainage (sans soutien) du Colloque francophone sur les sondages (responsable Brossier).

5.4 Demandes de subvention d'écoles

La section examine les dossiers des écoles qui demandent le soutien du CNRS. Elle donne un avis favorable au soutien des écoles suivantes (l'ordre dans le tableau ci-dessous est sans signification).

Titre	Responsable
Le mouvement, ARC	Victorri
Commande des machines électriques, LAG	Canudas de Wit, Roye
Commande et identification robuste, inégalités matricielles, LAG	Gentil, El Ghaoui
Modèles physiques et mathématiques de la cognition	Bessière
BD	Bidoit
IHM	Beudoin-Lafon
École européenne en logique, linguistique et informatique	Blache
Jeunes chercheurs GdR Programmation	Attali
Traitement neuronal de l'information	Parodi
Codage et manipulation de ressources linguistiques	Romary
Jeunes chercheurs GdR ISIS	Chassery
Approche fonctionnelle de l'imagerie cérébrale	Ganascia et al.

En ce qui concerne les écoles proposées sur le parallélisme (Bougé), la section propose de regrouper l'école Environnement d'exécution de programmes parallèles et CAPA 97. Elle classe ensuite cette manifestation combinée avant l'école Réseaux temps réel, et cette dernière avant l'école Communication dans les réseaux de processeurs.

Enfin, la section ne considère pas que l'école sur la biologie mathématique, les turbulences et les équations d'amplitude (responsables Léga, Montaldi) concerne la section 07.

5.5 Demandes de subvention de revues

La section examine les dossiers des revues qui demandent le soutien du CNRS. Elle donne un avis favorable au soutien des revues suivantes (sans classement) :

Intellectica, ISI (Ingénierie des systèmes d'information), ITA (Informatique théorique et applications), JESA-APII (Journal européen des systèmes automatisés, MISH (Mathématiques, informatique et sciences humaines), RAIRO-RO (Recherche opérationnelle), RSD (Revue des systèmes de décision), STE (Sciences et techniques éducatives), TS (Traitement du signal, signal image parole), TSI (Technique et science informatique).

6 Commentaires

La situation du budget et des recrutements continue à être très grave. La préservation du soutien de base des laboratoires signifie en fait un recul en termes réels puisque ce soutien sera amputé par l'inflation. De même, ce n'est que par rapport aux rumeurs de recrutement zéro, rappelées par J.-J. Gagnepain, que la campagne de recrutement de chercheurs peut paraître satisfaisante. Même si on ne sait pas ce qu'elle sera pour la section 07 en particulier, elle est du même ordre que la campagne de l'an dernier, qui était apparue comme très faible.

Quant aux ITA, la situation continue de s'aggraver, puisque 413 postes vont disparaître en 1997. Un certain redéploiement s'effectue pourtant, par le biais des AFIP. Il est sans doute trop tôt pour tirer un bilan global du fonctionnement de cette procédure.

De même, la situation promise aux GdR, qui n'est pas encore chiffrée, apparaîtra comme infiniment meilleure que celle qu'ils ont connue cette année ! En ce qui concerne les GdR, il faut savoir qu'ils seront tous arrêtés au 31 décembre 1997. Des discussions devraient s'engager dès maintenant entre les différents acteurs pour reconstruire les frontières et les objectifs des GdR à partir de 1998. Trop peu d'informations ont été données par la direction sur ses intentions à cet égard.

Dans ce contexte, il faudra rester vigilant sur l'évolution des mécanismes d'association (et de financement !) des unités de recherche. La contractualisation a introduit à la place d'honneur des négociations les présidences d'université, invitées à élaborer une politique scientifique. Il ne s'agit pas de critiquer a priori cette nouvelle configuration. Cependant, l'expérience des deux premières tranches de contractualisation a montré que le choix du statut d'UMR ou d'UPRES-A n'a pas toujours un réel caractère scientifique. La question de la représentation des directeurs d'unité auprès de la présidence des universités continue à être posée, et l'on voit bien que ce n'est pas une simple question théorique.

Plus généralement, ces nouveaux processus devraient avoir pour effet non seulement de renforcer la recherche universitaire, mais aussi de renforcer la position du Ministère par rapport au CNRS en matière de politique scientifique à l'échelle nationale.

En ce qui concerne la gestion des personnels CNRS, on a déjà dit que le nombre de recrutements était inférieur depuis plusieurs années à ce qui serait nécessaire pour assurer un taux de jouvence satisfaisant. Les problèmes ne se situent cependant pas seulement à ce niveau. Le faible nombre de promotions possibles, par le biais du concours pour le passage CR-DR, ou par les promotions internes (DR2-DR1-DR0) nourrit une inquiétude persistante chez les chercheurs. Il en a été question abondamment l'an dernier, la question a été posée à nouveau à J.-J. Gagnepain, et sa réponse montre bien que la réflexion du CNRS n'a pas progressé. Les EAC ne sont, au mieux, qu'un palliatif, que n'appuie aucune réflexion stratégique visible, aucune perspective à offrir aux personnels, et au pire qu'un moyen de contrôle qui pourrait facilement être détourné.

L'encouragement à la mobilité, principalement vers l'enseignement supérieur, peut constituer une perspective intéressante pour un relativement faible nombre de chercheurs, perspective qui a d'ailleurs toujours existé. On peut douter que cette mobilité fasse plus qu'altérer à la marge la situation des CR1 promouvables DR2. On peut même imaginer, sans faire preuve d'une paranoïa excessive, qu'il soit pris argument de cet encouragement à la mobilité pour diminuer les flux de passage CR-DR. Quoi qu'il en soit, il faut garder deux choses à l'esprit : d'abord, comme les AFIP pour les ITA, il s'agit d'un redéploiement qui se fait à nombre de postes constant. Ensuite, la réservation pour des candidats CNRS de postes de professeur (resp. MC) représente une injustice à l'égard des MC (resp. doctorants).

Carrière des enseignants chercheurs

- Premier bilan de la campagne de recrutement de 1996
- Liste des maîtres de conférences nommés de la 27ème section
- Liste des professeurs nommés en 27ème section

Les recrutements d'enseignants chercheurs en 1996

par Christian Carrez

Les listes des recrutements des enseignants chercheurs de la section 27, résultat du concours de 1996, sont publiées ci-après. Faisant suite à la présentation de l'an dernier, je ne donnerai pas de graphique sur plusieurs années, mais complèterai la perception de cette seule année sur les trois questions:

- 1 Quelle est la mobilité lors des recrutements?
- 2 Quelle est la répartition thématique des recrutés?
- 3 Quelle est la durée d'attente lors du recrutement?

Je terminerai par quelques indications sur les postes non pourvus.

Parmi l'ensemble des recrutements de maître de conférences, 8 l'ont été au titre de l'article 61, sur des postes réservés aux assistants, docteurs, titulaires depuis au moins 6 ans. Ils ne seront pas pris en compte dans les données statistiques. En particulier, il n'y a pas mobilité pour eux.

La mobilité

Lors des recrutements, nous connaissons le lieu d'arrivée des recrutés, informations publiées dans le bulletin. Pour mesurer la mobilité, il faut connaître leur lieu d'origine. Il est certain que cette information est connue pour les maîtres de conférences de la section 27 qui deviennent professeurs dans cette section. Cela couvre cette année les trois quarts des professeurs recrutés. Pour les autres cas, nous pouvons prendre le lieu de travail annoncé dans le dossier de demandes de qualification de l'année. En général, c'est un peu moins précis, et pas toujours donné avec exactitude.

Dans certaines villes de province, la distinction entre les établissements n'a pas grande signification. C'est pourquoi je présenterai les informations en prenant en compte à la fois les académies et les établissements. La bonne mesure de mobilité se situe en fait entre les deux. Pour ce faire, la région Ile-de-France est considérée comme une seule académie.

Pour cette année, 36% des maîtres de conférences ont été recrutés dans le même établissement, et 59% dans la même académie. Ces chiffres étaient stables depuis 3 ans, respectivement à 45% et 55%. D'un côté, il y a donc moins de recrutement dans le même établissement, mais plus dans la même académie. Par ailleurs, on constate que 63% des recrutés étaient ATER, ce qui pourrait être la cause de cette légère variation. Il faudrait voir la tendance sur plusieurs années, car le changement de la procédure peut modifier la perception de la mobilité.

Pour les professeurs, 25% ont été recrutés dans le même établissement et 54% dans la même académie. S'il y a baisse du recrutement dans le même établissement, le taux de recrutement dans la même académie reste stable depuis maintenant 4 ans. On constate que 75% des recrutés étaient maîtres de conférences.

La répartition thématique.

Par rapport aux années précédentes, la ventilation thématique des recrutés varie assez peu. Elle est assez proche de celle qui avait été constatée lors des demandes de qualification de cette année (voir le bulletin n° 36 de juillet). On pourra noter une poussée du thème « imagerie » dans les recrutements de maîtres de conférences par rapport aux années précédentes, puisque ce thème est passé de 6% à 13%. De même, on note une poussée des thèmes « systèmes et architectures parallèles » et « bases de données et systèmes d'information » chez les professeurs, ces deux thèmes représentant à eux seuls 50% des recrutements.

La durée d'attente

La durée d'attente pour obtenir un poste peut se mesurer par rapport à la date d'obtention du diplôme nécessaire, mais également par rapport à l'obtention de la qualification les années antérieures.

Chez les maîtres de conférences, les recrutés ont une thèse récente, puisque en moyenne ils l'ont obtenu en 1995. De plus, pour 57% des recrutés, l'année 1996 est celle de leur première qualification, 28% l'avaient obtenue en 1995 et 15% dans les années 92 à 94. Comme l'année dernière, l'ancienneté moyenne des recrutés sur la liste de qualification atteint 0,6 an.

Chez les professeurs, les recrutés ont situation par rapport à la qualification antérieure similaire à celle des maîtres de conférences. Par contre leur habilitation (ou un doctorat d'état) remonte, en moyenne, à 1992. Cela se justifie par quelques candidats ayant séjourné quelques années en dehors des corps universitaires après l'obtention du diplôme. L'ancienneté moyenne des recrutés sur la liste de qualification atteint 0,7 an, ce qui est en légère augmentation par rapport à l'an dernier.

Postes non pourvus

Trois postes de maîtres de conférences parus au BO n'ont pas été pourvus, l'un car il n'était pas vacant, un autre car la liste de classement était épuisée, et le dernier car la CSE a refusé les 155 candidats.

Dix postes de professeurs parus au JO n'ont pas été pourvus.

- Une CSE a refusé les deux seuls candidats.
- Une CSE a sélectionné un candidat sur les 4, et il n'a pas été qualifié.
- Deux CA ont refusé les listes de classement proposées par les CSE.
- Pour les six derniers cas, les listes de classement ont été épuisées. On peut noter que pour 4 cas, ces listes ne comportaient qu'un seul nom.

Recrutements de l'année 1996

Maîtres de conférences

Maîtres de conférences, par ordre alphabétique

Ali Cherif Arab	Paris 8
Andary Philippe	Rouen
Andonov Roumen	Valenciennes
André Pascal	Nantes
Antoine Jean-Yves	Bretagne-sud
Arbaoui ép. Zambrana Selma	Orléans (IUT Chateauroux)
Artières Thierry	Cergy-Pontoise
Augé Ivan	CNAM
Aussem Alexandre	Clermont 2
Bailleux Olivier	Artois
Balmas Françoise	Paris 8
Baud Michel	Paris 6
Bellik Yacine	Paris 11 (IUT Orsay)
Bernon Carole	Toulouse 3
Berthomé Pascal	Paris 11 (IUT Orsay)
Beylot André-Luc	Versailles
Bichindaritz Isabelle	Limoges (IUT)
Blanc Carole	Bordeaux 1
Boulier François	Lille 1
Bouneffa Mohamed	Littoral
Bouzid Meroua	Artois (IUT Lens)
Bricon ép. Souf Nathalie	Lille 2
Carbone Alessandra	Paris 12
Carrara Jean-Paul	Toulouse 3 (IUT A)
Conruyt Noël	Réunion
Coüasnon Bertrand	Rennes insa
Courdier Rémi	Réunion
Couvreur Jean-Michel	Bordeaux 1
Crévits Igor	Valenceinnes
Delaët Sylvie	Paris 11 (IUT Orsay)
Deschamps ép. Savonnet Marinette	Dijon
Dischler Jean-Michel	Limoges (IUT)
Donsez Didier	Valenciennes
Dubernard Jean-Philippe	Rouen
Dubreuil Nicolas	Poitiers
Fagnot Isabelle	Paris 7
Favier Eric	Saint-Etienne eni
Finta Lucian	Paris 13 (IUT Villetaneuse)
Foucherot Irène	Dijon
Frydman Claudia	Aix-Marseille 3
Gabrel Virginie	Paris 13
Galinho da Silva Thierry	Le Havre
Gançarski Stéphane	Paris 6
Gavoille Cyril	Bordeaux 1

Gensel Jérôme	Grenoble 2
Gouarderes Eric	Pau
Grange Olivier	Metz
Gréboval Marie-Hélène	Amiens
Guibert Olivier	Bordeaux 1 (IUT A)
Guittet Laurent	Poitiers ensma
Herbelin Hugo	Paris 10
Hoogstoel Frédéric	Lille 1
Hüe Jean-François	Nantes (IUT)
Janin David	Bordeaux enserb
Kervella Brigitte	Amiens (IUT)
Ketterlin Alain	Starasbourg 1
Koskas Michel	Amiens
Kozłowska ép. Klaudel Hanna	Paris 12 (IUT Créteil)
Kuntzmann Kergall	Avignon
Lallouet Arnaud	Orléans
Le Borgne Michel	Rennes 1
Le Cun Bertrand	Paris 10
Le Guyadec Yann	Bretagne-Sud (IUT Vannes)
Lefèvre Claire-Marie	Angers
Lemaire Benoit	Grenoble 2
Leroux Pascal	Le Mans
Lucas Laurent	Reims (IUT)
Marcant Olivier	Toulouse 3 (IUT Tarbes)
Martin Benoit	Metz
Masson Michel	Paris 9
Médina Raoul	Clermont 2
Michelin Sylvain	Marne La Vallée
Mokhtari Myriam	Reims (IUT)
Mostefaoui Achour	Rennes 1
Mouaddib Abdel-Allah	Artois (IUT Lens)
Mugwaneza Léon	Aix-Marseille 2
Nicolle Christophe	Dijon (IUT)
Odobez Jean-Marc	Le Mans
Oriat Catherine	Grenoble inp
Pajot ép. Duval Marie-Paule	Rennes 1
Patrou Bruno	Rouen
Pernin Jean-Philippe	Grenoble 3
Perrin Estelle	Metz
Perrin ép. Nazarenko Adeline	Paris 13
Plihon Véronique	Toulon
Poty ép Marion Virginie	Littoral
Pouzet Marc	Paris 6
Preux Alain	Lille 3 (IUT B)
Quéinnec Philippe	Toulouse inp
Rochange Christine	Toulouse 3
Roka Zsuzsanna	Metz (IUT)
Roux ép. Chabannais Marie-Claude	Poitiers
Rubini Stéphane	Brest
Schmitt Dominique	Mulhouse
Sens Pierre	Paris 6
Servières Corinne	Toulouse 1 (IUT Rodez)
Simonet Geneviève	Montpellier 2 (IUT)
Spies François	Besançon (IUT Belfort)
Stéphan Igor	Angers

Tellier Isabelle	Lille 3
Thiel Edouard	Aix-Marseille 2
Treinen Ralf	Paris 11
Varnier Christophe	Besançon ensmm
Vétois Jacques	Cachan ens
Watier Guillaume	Metz (IUT)
Yeh Laurent	Versailles
Ziadi Djelloul	Rouen
Zizi ép. Hascoët Mountaz	Paris 11
Zucker Jean-Daniel	Paris 6

Maîtres de conférences, par établissement

Mugwaneza Léon	Aix-Marseille 2
Thiel Edouard	Aix-Marseille 2
Frydman Claudia	Aix-Marseille 3
Gréboval Marie-Hélène	Amiens
Koskas Michel	Amiens
Kervella Brigitte	Amiens (IUT)
Lefèvre Claire-Marie	Angers
Stéphan Igor	Angers
Bailleux Olivier	Artois
Bouزيد Meroua	Artois (IUT Lens)
Mouaddib Abdel-Ilah	Artois (IUT Lens)
Kuntzmann Kergall	Avignon
Spies François	Besançon (IUT Belfort)
Varnier Christophe	Besançon ensmm
Blanc Carole	Bordeaux 1
Couvreur Jean-Michel	Bordeaux 1
Gavoille Cyril	Bordeaux 1
Guibert Olivier	Bordeaux 1 (IUT A)
Janin David	Bordeaux enserb
Rubini Stéphane	Brest
Antoine Jean-Yves	Bretagne-sud
Le Guyadec Yann	Bretagne-Sud (IUT Vannes)
Vétois Jacques	Cachan ens
Artières Thierry	Cergy-Pontoise
Aussem Alexandre	Clermont 2
Médina Raoul	Clermont 2
Augé Ivan	CNAM
Deschamps ép. Savonnet Marinette	Dijon
Foucherot Irène	Dijon
Nicolle Christophe	Dijon (IUT)
Gensel Jérôme	Grenoble 2
Lemaire Benoit	Grenoble 2
Pernin Jean-Philippe	Grenoble 3
Oriat Catherine	Grenoble inp
Galinho da Silva Thierry	Le Havre
Leroux Pascal	Le Mans
Odobez Jean-Marc	Le Mans
Boulier François	Lille 1

Hoogstoel Frédéric	Lille 1
Bricon ép. Souf Nathalie	Lille 2
Tellier Isabelle	Lille 3
Preux Alain	Lille 3 (IUT B)
Bichindaritz Isabelle	Limoges (IUT)
Dischler Jean-Michel	Limoges (IUT)
Bouneffa Mohamed	Littoral
Poty ép Marion Virginie	Littoral
Michelin Sylvain	Marne La Vallée
Grange Olivier	Metz
Martin Benoit	Metz
Perrin Estelle	Metz
Roka Zsuzsanna	Metz (IUT)
Watier Guillaume	Metz (IUT)
Simonet Geneviève	Montpellier 2 (IUT)
Schmitt Dominique	Mulhouse
André Pascal	Nantes
Hüe Jean-François	Nantes (IUT)
Lallouet Arnaud	Orléans
Arbaoui ép. Zambrana Selma	Orléans (IUT Chateauroux)
Herbelin Hugo	Paris 10
Le Cun Bertrand	Paris 10
Treinen Ralf	Paris 11
Zizi ép. Hascoët Mountaz	Paris 11
Delaët Sylvie	Paris 11 (IUT Orsay)
Bellik Yacine	Paris 11 (IUT Orsay)
Berthomé Pascal	Paris 11 (IUT Orsay)
Carbone Alessandra	Paris 12
Kozłowska ép. Klaudel Hanna	Paris 12 (IUT Créteil)
Gabrel Virginie	Paris 13
Perrin ép. Nazarenko Adeline	Paris 13
Finta Lucian	Paris 13 (IUT Villetaneuse)
Baud Michel	Paris 6
Gançarski Stéphane	Paris 6
Pouzet Marc	Paris 6
Sens Pierre	Paris 6
Zucker Jean-Daniel	Paris 6
Fagnot Isabelle	Paris 7
Ali Cherif Arab	Paris 8
Balmas Françoise	Paris 8
Masson Michel	Paris 9
Gouarderes Eric	Pau
Dubreuil Nicolas	Poitiers
Roux ép. Chabannais Marie-Claude	Poitiers
Guittet Laurent	Poitiers ensma
Lucas Laurent	Reims (IUT)
Mokhtari Myriam	Reims (IUT)
Le Borgne Michel	Rennes 1
Mostefaoui Achour	Rennes 1
Pajot ép. Duval Marie-Paule	Rennes 1
Coüasnon Bertrand	Rennes insa

Conruyt Noël	Réunion
Courdier Rémi	Réunion
Andary Philippe	Rouen
Dubernard Jean-Philippe	Rouen
Patrou Bruno	Rouen
Ziadi Djelloul	Rouen
Favier Eric	Saint-Etienne eni
Ketterlin Alain	Starsbourg 1
Plihon Véronique	Toulon
Servières Corinne	Toulouse 1 (IUT Rodez)
Bernon Carole	Toulouse 3
Rochange Christine	Toulouse 3
Carrara Jean-Paul	Toulouse 3 (IUT A)
Marcant Olivier	Toulouse 3 (IUT Tarbes)
Quéinnec Philippe	Toulouse inp
Crévits Igor	Valenceinnes
Andonov Roumen	Valenciennes
Donsez Didier	Valenciennes
Beylot André-Luc	Versailles
Yeh Laurent	Versailles

mutation de maîtres de conférences

Nom	Etablissement d'origine	Etablissement d'accueil
Adreit Françoise	Aix-Marseille 3	Toulouse 2
Bossuet Gérard	Paris 6	Paris 3
Clauss Philippe	Starsbourg 3	Starsbourg 1
Marquis Pierre	Nancy 2	Artois, IUT Lens

professeurs

professeurs, par ordre alphabétique

Amadio Roberto	Aix-Marseille 1
Authosserre ép. Cavarero Annie	Nice (IUT)
Bechmann ép. Becart Dominique	Strasbourg 1
Bouabdallah Abdelmadjid	Compiègne UTC
Chaillou Christophe	Lille 1
Chanier Thierry	Besançon
De Mori Bajolin Renato	Avignon
Delosme Jean_Marc	Evry
Espinasse Bernard	Aix-Marseille 3
Fédou Jean-Marc	Nice
Glorennec Pierre	Rennes insa
Hanen Claire	Paris 10
Laurent Dominique	Tours
Mammeri Zoubir	Le Havre
Marchand ép. Seret Dominique	Paris 5
Michel Christian	Besançon ips
Miguet Serge	Lyon 2
Mouaddib Noureddine	Nantes (Ireste)
Naimi Mohamed	Besançon ips
Rampon Jean-Xavier	Nantes
Ross Keith	Grenoble 1
Santucci Jean-François	Corse
Tourancheau Bernard	Lyon 1
Vincent Nicole	Tours

professeurs, par établissement

Amadio Roberto	Aix-Marseille 1
Espinasse Bernard	Aix-Marseille 3
De Mori Bajolin Renato	Avignon
Chanier Thierry	Besançon
Michel Christian	Besançon ips
Naimi Mohamed	Besançon ips
Bouabdallah Abdelmadjid	Compiègne UTC
Santucci Jean-François	Corse
Delosme Jean_Marc	Evry
Ross Keith	Grenoble 1
Mammeri Zoubir	Le Havre
Chaillou Christophe	Lille 1
Tourancheau Bernard	Lyon 1
Miguet Serge	Lyon 2
Rampon Jean-Xavier	Nantes
Mouaddib Noureddine	Nantes (Ireste)
Fédou Jean-Marc	Nice
Authosserre ép. Cavarero Annie	Nice (IUT)
Hanen Claire	Paris 10
Marchand ép. Seret Dominique	Paris 5

Glennec Pierre	Rennes insa
Bechmann ép. Becart Dominique	Strasbourg 1
Laurent Dominique	Tours
Vincent Nicole	Tours

détachement de professeurs

Nom	situation d'origine	Etablissement d'accueil
Queinnec Christian	Ing. armement, MCF à l'X	Paris 6

mutation de professeurs

Nom	Etablissement d'origine	Etablissement d'accueil
Ferber Jacques	Paris 6	Montpellier 2
Montanvert Annick	Lyon ens	Grenoble 2 (IUT)
Kergosien Yannick		Cergy-Pontoise (27-61)

A propos de l'enseignement de l'informatique

- Journées Specif: Les filières technologiques, 4-5 décembre 1996 à Grenoble
- Partenariat Université-Entreprises: la charte de l'association FIIFO-Entreprises

JOURNÉES SPECIF : LES FILIÈRES TECHNOLOGIQUES EN INFORMATIQUE

GRENOBLE - 4 & 5 DÉCEMBRE 1996

SPECIF organise à Grenoble les 4 et 5 Décembre prochains des journées consacrées aux Filières Technologiques en Informatique.

Dans son discours prononcé à la Sorbonne le 18 Juin 1996, suite à la réflexion sur les Etats Généraux de l'Université, Monsieur le Ministre de l'Education Nationale consacre une partie importante aux problèmes de la filière technologique universitaire. Constatant la situation actuelle il dit : « La diversité des parcours nuit à la cohérence des formations. L'abondance des sigles rend la visibilité faible ». Conscient de la difficulté il dit aussi : « La construction de la filière technologique prendra des années ».

Déjà, en 1994, suite au rapport Bardet, SPECIF avait été consultée pour s'exprimer sur les propositions contenues dans ce rapport. Réponse avait été faite (16/10/1994) par SPECIF. Il nous paraît nécessaire de « mettre à jour » la réponse de SPECIF par l'élaboration d'une contribution qui définisse le positionnement de notre association à ce jour.

Pour cela nous avons construit un programme comprenant une partie, présentation des différentes formations technologiques existantes pour notre discipline, et deux tables rondes complémentaires susceptibles d'éclairer les réponses de SPECIF aux questions ci-dessus. Il a été installé sur le serveur public de SPECIF ([http ://www.labri.u-bordeaux.fr/LaBRI/specif](http://www.labri.u-bordeaux.fr/LaBRI/specif)) un « forum » où chacun peut d'ici décembre apporter sa contribution.

Enfin et pour simplifier l'organisation du travail de chacun nous avons couplé ces journées avec notre assemblée générale.

Venez nombreux.

M
N F I
A I U P
G U
D E U S T
E T
S S
M S T
S
D E U G
N
D N T S
H I
E
D R T

JOURNEES SPECIF
LES FILIERES TECHNOLOGIQUES
EN INFORMATIQUE
GRENOBLE
4 et 5 décembre 1996

Il existe actuellement en France vingt diplômes d'Etat en Informatique, accumulés depuis trente ans les uns à côté des autres sans qu'on ait supprimé les anciens. La profession ne reconnaît que deux niveaux de qualification : technicien supérieur et ingénieur. Cette coexistence nuit grandement à la visibilité des filières, notamment des filières technologiques.

Question 1 : Qu'est-ce qu'une filière technologique en Informatique ?

- A : C'est une filière faisant suite au Bac Technologique option Informatique.
- B : C'est une tautologie, l'Informatique étant par nature technologique.
- C : C'est un non-sens, le salut se trouvant exclusivement dans la théorie.
- D : C'est tout moins la licence, la maîtrise et le DEA.
- E : C'est tout moins les Ecoles d'Ingénieurs et l'ENS.
- F : C'est une filière qui enseigne le savoir (ce que permet la technologie), le faire (les modèles et les outils de l'Informatique) et le savoir-faire (la construction efficace d'applications).

Le Ministère a inclus la "Voie Technologique" dans ses objectifs de réforme et les syndicats ont fourni leurs contributions au débat, d'ailleurs non publiées par le Ministère. Un des points de consensus est la nécessité d'aménager des passerelles entre les diverses filières.

Question 2 : Pourquoi y a-t-il tant de filières en Informatique ?

- A : C'est qu'il y en a eu autant que de ministres de l'Enseignement Supérieur.
- B : Ce n'est pas propre à l'Informatique.
- C : C'est pour diviser afin de mieux régner.
- D : C'est pour expérimenter de nouvelles voies d'apprentissage.
- E : C'est partout pareil en Europe.
- F : C'est que la discipline est en perpétuelle évolution, suivant en cela les progrès de la technologie.

Question 3 : Comment rédiger le corrigé de ce questionnaire ?

- A : Par récursivité.
- B : Poser les questions, c'est déjà y répondre.
- C : J'ai bien quelques idées, mais les chers collègues sont incapables de les partager.
- D : Quoi qu'il arrive, le Ministère a déjà sa solution.
- E : Les solutions des chers collègues ne m'intéressent pas.
- F : En s'y mettant à plusieurs, en venant à Grenoble les 4 et 5 décembre 1996 aux Journées SPECIF sur LES FILIERES TECHNOLOGIQUES EN INFORMATIQUE.

JOURNÉES SPECIF : LES FILIÈRES TECHNOLOGIQUES EN INFORMATIQUE

GRENOBLE - 4 ET 5 DÉCEMBRE 1996 PROGRAMME PRESQUE DEFINITIF

MERCREDI 4 DECEMBRE : ENSIMAG Amphi E

Campus, terminus tramway ligne B (Universités)

- 10 h 00 : *Accueil des participants*
par Guy Mazaré, directeur de l'ENSIMAG
- Ouverture des Journées*
par Jean-Francois Perrot, président de SPECIF
et Pierre Lafon, vice-président de SPECIF représentant la Commission Enseignement
- 10 h 15 : *La formation d'ingénieur informaticien dans les ENSI :
la spécificité de l'ENSIMAG*
par Paul Jacquet, professeur à l'ENSIMAG
- 11 h 00 : *La formation à l'Informatique à l'Université Technologique de Compiègne*
par Francois Peccoud, président de l'UTC
- 11 h 45 : pause café
- 12 h 15 : *Les Nouvelles Formations d'Ingénieur. Professionnalisation et
alternance dans la NFI FIIFO de Paris-Sud (Orsay)*
par Christine Froidevaux, professeur à l'Université de Paris-Sud (Orsay)
- 13 h 00 : repas au Restaurant Universitaire Diderot
- 14 h 15 : **TABLE RONDE : *Articulation et simplification éventuelle des Filières Technologiques
en Informatique***
animée par Pierre Lafon, maître de conférences à l'IUT de l'Université Bordeaux 1,
Jacques Courtin, professeur à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble,
Jacques Voiron, professeur à l'Université Joseph Fourier de Grenoble
- 15 h 30 : pause café
- 16 h 00 : **ASSEMBLE GENERALE DE SPECIF**
- Conférence : Le développement des réseaux en France. L'exemple du réseau
RENATER.*
par Maylist Delest, professeur à l'Université Bordeaux 1
- 16 h 45 : Rapports des commissions, rapport moral, rapport financier, débat et vote.
- 18 h 00 : Election pour le renouvellement du Conseil d'Administration de SPECIF
- 19 h 00 : pot offert par l'IMAG
- 21 h 00 : dîner musical au Café des Arts, 36 rue St Laurent à Grenoble
musique de chambre classique : Bach, Mozart, Poulenc, Duparc, ...
par les musiciens de l'Association "Musiques pour Tous" de Grenoble

JEUDI 5 DECEMBRE : IUT II Amphi 2 Place Doyen Gosse, près de la Gare SNCF de Grenoble

- 8 h 30 : *Accueil des participants*
par Alain Spalanzani, directeur de l'IUT II de Grenoble
- La formation de techniciens informaticiens dans les départements Informatique d'IUT*
par Gérard Reboulet, président de l'Assemblée des Chefs de département Informatique d'IUT
- 9 h 15 : *Les filières de formation à l'Informatique au CNAM*
par Christian Carrez, professeur au CNAM de Paris
et Jacques Courtin, professeur à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble
- 10 h 00 : pause café
- 10 h 45 : *Les filières de formation à l'Informatique en Grande-Bretagne*
par Ross Mc Millan(*), professeur à la "Hallam University" de Sheffield
- 11 h 30 : *Les filières de formation à l'Informatique en Allemagne*
par Reiner Guettler, professeur à la "Fachhochschule" de Sarrebrück
- 12 h 15 : *Les filières de formation à l'Informatique en Suisse*
par Carl August Zehnder(*), professeur à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zürich
- 13 h 00 : repas au Restaurant Universitaire d'Arsonval
- 14 h 15 : *La formation à l'Informatique dans les IUP*
par Geneviève Jomier, professeur à l'Université de Paris-Dauphine,
et Michel Habib, professeur à l'Université Montpellier 2
- 15 h 00 : *La formation à l'Informatique dans les IUP MIAGe*
par Christian Chabbert, professeur à l'Université de Paris-Sud (Orsay), président de la CPN des IUP-MIAGe
- 15 h 45 : pause café
- 16 h 15 : TABLE RONDE : *Quels niveaux de diplômes pour quels métiers en Informatique ?*
animée par Jean-Pierre Arnaud professeur au CNAM de Paris,
et Guy Mazaré, directeur de l'ENSIMAG de Grenoble
- 17 h 30 : Clôture des Journées

(*) à confirmer

JOURNÉES SPECIF : LES FILIÈRES TECHNOLOGIQUES EN INFORMATIQUE

GRENOBLE - 4 & 5 DÉCEMBRE 1996

Bulletin d'inscription à renvoyer (éventuellement avec un chèque) à :

Camille Bellissant
IUT II - Département Informatique
Place Doyen Gosse
38000 - Grenoble

NOM : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
postale : _____
Téléphone : _____ Fax : _____
e-mail : _____

Droits d'inscription : néant

Participation aux repas : cochez la ou les cases

- mercredi 4 décembre midi (restaurant du personnel) : 65 F
 mercredi 4 décembre soir (dîner musical en ville) : 150 F
 jeudi 5 décembre midi (restaurant du personnel) : 65 F

TOTAL REPAS ci-joint par chèque à l'ordre de **VITAMIB** :F

Hôtels à réserver directement en mentionnant Journées SPECIF

tous les trois près de la gare SNCF et de l'IUT

- Hôtel Gloria, 12 rue Aristide Bergès, 38000-Grenoble. Tél : 04 76 46 12 93
chambres à 192 F et 220 F
- Hôtel de l'Institut, 10 rue Barbillon, 38000-Grenoble. Tél : 04 76 46 36 44
chambres à 225 F
- Hôtel des Alpes, 45 Avenue Félix Viallet, 38000-Grenoble. Tél : 04 76 87 00 71
chambres à 230 F

Le congrès des infirmières se tient aussi à Grenoble les 3, 4 et 5 décembre 96 et il est donc prudent de réserver rapidement.

<Camille.Bellissant@imag.fr>

Pour un partenariat pédagogique université-entreprises :

l'association FIIFO-ENTREPRISES

La **Nouvelle Formation d'Ingénieur** en informatique **NFI FIIFO** est une formation d'ingénieur de type Decomps de l'Université de Paris-Sud. Elle a été habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs en 1990 en formation initiale et en formation continue. Elle a pour objectifs de former des ingénieurs de terrain, dont la mission est la mise en œuvre des techniques informatiques au sein de l'entreprise, et de donner une formation générale solide à forte finalité professionnelle.

FIIFO illustre l'originalité des NFI car elle met en œuvre un cursus de formation basé sur **l'alternance**. Non seulement, les parcours individuels se distinguent par certaines variantes dans le choix de spécialisations, lors de la formation académique, mais aussi par la diversité des formations en entreprises (sujets, domaines et types d'entreprises très variés). Ainsi, chaque élève-ingénieur construit-il tout au long de sa formation un **Curriculum Vitae original**.

Après une première phase expérimentale où nous avons collaboré avec environ une centaine d'entreprises, nous avons voulu identifier des entreprises en parfait accord avec nos objectifs pédagogiques et entretenir avec elles un partenariat pédagogique fort, permettant ainsi de dégager et d'affirmer la spécificité de FIIFO. C'est avec ce noyau de base que nous réfléchissons sur les évolutions nécessaires de la formation afin d'obtenir une meilleure adéquation des ingénieurs FIIFO aux besoins du monde industriel informatique.

Afin de formaliser ces liens avec ces entreprises, nous avons rédigé une **charte** qui définit les objectifs pédagogiques des partenaires académiques et des partenaires industriels.

Christine Froidevaux
Directrice NFI FIIFO

Charte de l'Association FIIFO-ENTREPRISES

I. Introduction

La Nouvelle Formation d'Ingénieur (NFI) en Informatique F.I.I.F.O* est une formation d'ingénieur de type Decomps qui a pour but de former des ingénieurs informaticiens de terrain en leur donnant une formation générale solide à forte finalité professionnelle.

Pour atteindre cet objectif, la NFI F.I.I.F.O. propose une formation par alternance : des périodes de formation académique alternent avec des périodes en entreprise. L'alternance pratiquée par F.I.I.F.O. est originale dans la mesure où il s'agit d'acquisition, par capitalisation de la pratique et de l'expérience, d'un professionnalisme de "services rendus aux entreprises" (examen des besoins, choix des technologies, étude de l'opportunité d'intégrer ces technologies, conduite de projets d'entreprise, accompagnement du changement...). Ce professionnalisme sera bénéfique à tous les membres de l'entreprise qui pourront intégrer ainsi les nouvelles technologies vitales pour l'entreprise et pour ses clients.

Il est à noter, qu'en parfait accord avec les entreprises du secteur informatique, cette alternance n'a pas pour priorité d'utiliser directement, durant une période en entreprise, le savoir acquis durant la période académique qui l'a précédée.

Le but de cette charte est de définir les éléments fondamentaux du partenariat pédagogique entre FIIFO et les entreprises adhérant à la charte. Elle engage ses partenaires dans une démarche de qualité telle que les périodes en entreprise s'inscrivent dans le processus de formation au même titre que les périodes de formation académique.

II. Fondements de F.I.I.F.O.

II.1. *Qui sont les clients, quelles sont leurs demandes ?*

Les clients de F.I.I.F.O. sont les entreprises qui ont des besoins en compétences opérationnelles en informatique.

Ces compétences consistent en savoirs, savoir-faire, conduites-types, procédures-standard et schémas de raisonnements, prêts à être mis en œuvre. Dans le secteur de l'informatique qui offre un contexte de travail très évolutif, les activités ne sont pas toujours prédéfinies. Il importe donc d'être en mesure de réagir efficacement face à des situations évolutives et d'inventer de nouvelles solutions pour des situations nouvelles.

Les entreprises connaissent des changements d'organisation interne, dus, entre autres, à la place de plus en plus importante du service pour la clientèle et à la puissance transformatrice des nouvelles technologies. Toutes ces modifications exigent des capacités d'apprentissage permanent, d'autonomie et de communication. C'est pour répondre à cette situation, qu'un certain nombre d'entreprises du secteur informatique ont choisi la formation par alternance ; ils ont opté pour l'alternance longue - périodes de 3 à 6 mois en entreprise -, plutôt que courte, car elle correspond mieux aux contraintes du secteur informatique et tient compte de la diversité des origines géographiques des élèves-ingénieurs.

II.2. *Qui sont les acteurs ?*

1. Les élèves-ingénieurs

Le public est constitué d'élèves-ingénieurs qui sont en formation initiale ou en formation continue.

* FIIFO signifie Formation d'Ingénieur en Informatique de la Faculté d'Orsay.

En formation initiale, sont recrutés, en 1ère année, des bacheliers (sections S et STI), après un semestre de DEUG MIAS (Mathématiques et Informatique Appliquée aux Sciences), et en 3ème année des titulaires de DUT/BTS d'informatique.

En formation continue, sont recrutés après 15 semaines de remise à niveau à temps partiel, des techniciens supérieurs titulaires d'un DUT/BTS ou équivalent, ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle en informatique.

A l'issue du cursus, sous réserve de réussite, les élèves-ingénieurs obtiennent un diplôme d'ingénieur de l'Université de Paris-Sud, habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur, dans la spécialité Techniques Informatiques.

2. Les formateurs académiques

Les formateurs sont issus à la fois du monde universitaire (essentiellement de l'Université de Paris-Sud), ce qui permet de dispenser une formation scientifique et technique solide, et du monde professionnel (par l'intermédiaire notamment de l'organisme de formation partenaire, le CIEFOP), ce qui permet de former des ingénieurs de terrain qui ont une bonne connaissance du monde de l'entreprise, de ses procédures, normes et règles de qualification.

3. Les formateurs en entreprise

Les formateurs sont les tuteurs des stagiaires dans l'entreprise.

Les entreprises qui accueillent les élèves-ingénieurs F.I.I.F.O. ont des structures variées (PME/PMI, sociétés de service, grandes entreprises ...) et recouvrent de nombreux secteurs de l'économie.

II.3. Processus d'acquisition de l'expérience professionnelle pour les élèves-ingénieurs FIIFO

L'alternance est le moteur du processus d'acquisition.

Compte tenu de la diversité des métiers de l'Informatique, de la diversité des expériences et de la diversité des souhaits de chacun, chaque élève-ingénieur acquiert des compétences par le biais de la formation académique (tronc commun suivi de spécialisations) et de la formation en entreprise.

Les entreprises recherchent des collaborateurs associant le savoir-être au savoir et au savoir-faire. La formation académique dispense aux futurs ingénieurs des connaissances certes utiles en début de carrière, mais qui leur permettent surtout de s'adapter à toute nouvelle technologie. Grâce à des exercices de groupe, notamment des projets pluridisciplinaires, elle développe également des compétences plus directement utilisables. Pendant les périodes passées en entreprise, les élèves-ingénieurs acquièrent les connaissances de terrain ainsi qu'une connaissance de plus en plus fine de l'entreprise.

Chaque année, l'élève-ingénieur est formé en entreprise, selon des périodes de longueur variable :

- 3 semaines en 1ère année : stage de découverte de l'entreprise ;
- 12 semaines en 2ème année : stage de programmation ;
- 24 semaines en 3ème année : stage de développement ;
- 20 semaines en 4ème année : stage d'analyse et développement ;
- 20 semaines en 5ème année : stage de mise en situation d'ingénieur.

L'élève-ingénieur est ainsi amené à construire son projet professionnel.

Cela suppose de sa part une aptitude à se remettre en question : la nécessité d'argumenter son choix d'un stage (passage obligé par des entretiens) l'oblige à affiner tout au long du cursus, ses souhaits d'acquisition de connaissances et son devenir professionnel. Cela l'amène à accumuler des expériences dans des environnements différents.

II.4. Moyens mis en œuvre pour répondre aux critères de qualité

Les moyens mis en œuvre afin d'assurer une réelle qualité concernent la pédagogie et la logistique.

1. Moyens pédagogiques

Afin de réaliser les objectifs pédagogiques, un certain nombre de procédures et d'instances ont été créées.

1.1 Instances

- La Direction des Etudes : elle assure l'organisation de l'ensemble du cursus et le suivi individuel des élèves-ingénieurs.
- La Direction des Stages : - elle assure le lien entre les entreprises prenant en charge des élèves-ingénieurs lors des périodes de formation en entreprise, les élèves-ingénieurs et les tuteurs enseignants ;
- elle assure le conseil et le suivi de chaque élève-ingénieur dans l'élaboration de son projet professionnel.
- Le Conseil de Perfectionnement : composé de représentants des formateurs universitaires, des entreprises et des branches professionnelles, il veille à la bonne adéquation des programmes aux besoins des entreprises.
- Les jurys : ils assurent l'admission dans la formation avec la participation des industriels aux entretiens ; ils évaluent la présentation des travaux effectués pendant les périodes académiques, et pendant les périodes en entreprise avec la participation des tuteurs ; ils proposent l'attribution du diplôme en présence d'industriels.

1.2. Procédures

- Formation académique : outre l'intervention de professionnels dans les enseignements, possibilité est donnée aux entreprises de proposer des projets qui pourront être étudiés, analysés et en partie réalisés, lors des périodes de formation universitaire (notamment lors des enseignements de spécialisation). Une certaine qualité est demandée à l'élève-ingénieur tout au long de la scolarité. Elle est attestée par une moyenne de 12 sur 20 et de bons résultats lors des périodes de formation en entreprise (rapports écrits et soutenances orales font l'objet d'évaluations).
- Formation en entreprise :
 - (a) phase préparatoire
 - présentation par les entreprises des sujets pour les périodes de formation en entreprise ; les offres de stages et les points de contact avec les entreprises sont mis à la disposition des élèves-ingénieurs,
 - procédure de choix et de validation de ces sujets (entretiens entre les élèves-ingénieurs et les responsables académiques des relations avec les entreprises), Les périodes en entreprise sont précédées d'une phase de validation du sujet qui est très importante. Les enseignants responsables des périodes en entreprise veillent à la bonne adéquation du sujet de travail proposé au niveau de l'élève-ingénieur. Ils aident celui-ci à analyser le parcours déjà effectué et à construire son projet professionnel. Il s'agit réellement d'un suivi personnalisé. L'élève-ingénieur doit exposer, pour valider le sujet qu'il a choisi pour la période en entreprise, les compétences et les expériences que ce sujet lui permettra d'acquérir et expliquer comment il s'articule avec son projet professionnel.
 - cahier des stages : le livret du tuteur (ou cahier des stages) est un véritable outil de gestion de l'alternance, destiné à la fois aux élèves-ingénieurs, aux tuteurs en entreprise et aux enseignants. Il assure le sérieux du déroulement des stages et est renforcé par l'envoi d'informations aux tuteurs. Il comporte les attendus de chaque stage et le dossier de proposition de stage ; il précise la relation entre tuteurs et responsables des stages, (forme, fréquence...), et donne quelques conseils pratiques.
 - (b) en cours de formation

- visite des stagiaires effectuées par les tuteurs académiques,
 - réunions de formation des tuteurs,
 - archivage des mémoires de synthèse : ces mémoires mettent en évidence l'évolution des préoccupations des entreprises et l'émergence de sujets nouveaux. Un travail d'archivage est effectué pour en permettre une consultation aisée. Une structure de publication, via le réseau Internet, pourrait être envisagée.
 - retours à l'université au cours desquels sont dispensés des compléments de formation théorique et sont organisées des soutenances intermédiaires permettant à chaque élève-ingénieur de présenter à ses condisciples et à son tuteur l'état d'avancement de son projet.
- Questionnaires : ils sont distribués pendant la formation académique, pendant la formation en entreprise, et après l'obtention du diplôme ; ils portent, d'une part, sur l'intérêt des thèmes abordés pendant le cursus en formation en vue de l'exercice du métier d'ingénieur, et d'autre part, sur le devenir des ingénieurs F.I.I.F.O.
 - Dossier de l'étudiant : il comprend les dossiers de stages, les mémoires de synthèse, les fiches d'appréciation des tuteurs, les dossiers scolaires contenant les divers bulletins, Curriculum Vitae, ... ; il est constitué année après année et comporte les décisions d'orientation : il permet de mesurer les progrès de l'élève-ingénieur dans le contexte d'une pédagogie de la réussite.

2. Moyens logistiques

La logistique de F.I.I.F.O comprend, entre autres, la mise à la disposition des élèves-ingénieurs :

- de matériels et de logiciels informatiques de qualité dans des salles de travaux pratiques, dont l'une est en libre-service 24 h / 24,
- de locaux de qualité, situés dans un bâtiment spacieux et moderne, la Maison de l'Ingénieur ; c'est là que s'effectuent la plupart des cours, travaux dirigés et travaux pratiques,
- d'une salle de bureautique pour la rédaction de leurs divers mémoires,
- d'un local pour le Bureau Des Elèves (BDE). Le BDE a pour objectifs de promouvoir l'image de la formation, d'animer une vie associative au sein de la formation, facilitant la cohésion entre les différentes promotions (et également avec l'Association des Anciens), de faire connaître les sujets proposés pour les périodes de formation en entreprise, de gérer les mémoires de synthèse et, enfin, d'assurer la communication entre la Direction de la Formation et les élèves-ingénieurs.

Par ailleurs, afin de garantir un maximum de succès pour les élèves-ingénieurs, les effectifs des promotions d'élèves-ingénieurs sont volontairement réduits (environ 30 par année en formation initiale et 30 en formation continue par promotion) et le taux d'encadrement est élevé.

II.5. Compétences d'encadrement et de formation mises en œuvre

1. Pour la formation académique

Les formateurs appartiennent à diverses catégories :

- enseignants-chercheurs de statut universitaire : ils appartiennent essentiellement à l'Université de Paris-Sud (Centre d'Orsay et IUT d'Orsay, principalement) ;
- intervenants attachés à des organismes de recherche tels que l'INRIA, l'INSERM ou le CNRS; avec les enseignants-chercheurs, ils assurent des enseignements fondamentaux, scientifiques et techniques ;
- enseignants de statut du second degré : détachés dans l'enseignement supérieur, ils assurent principalement les enseignements généraux (communication, gestion, économie, anglais, ...), mais aussi des enseignements plus techniques (mathématiques, physique, ...) ;
- enseignants issus des entreprises : ils interviennent surtout pendant les deux dernières années, et notamment dans les spécialisations. Un certain nombre de ces intervenants enseignent dans le cadre de l'organisme de formation professionnelle partenaire, le CIEFOP.

Il est à noter qu'un nombre non négligeable d'intervenants ont une double appartenance : au monde universitaire et au monde des entreprises.

2. Pour l'acquisition de l'expérience professionnelle

Les compétences nécessaires à l'acquisition de l'expérience professionnelle par le stagiaire sont obtenues grâce au tuteur. Selon la Norme Française (NF X50-750 Av 92) le tuteur est un employé de l'entreprise chargé d'encadrer, de former et d'accompagner une personne durant sa période de formation afin de faciliter son intégration dans l'entreprise.

Le tuteur est choisi dans l'entreprise en fonction de son niveau de compétence. Il est chargé de l'interface entre l'organisme de formation et les différents interlocuteurs (salariés de l'entreprise) qui seront amenés à collaborer avec le stagiaire.

2.1. La mission du tuteur

Le rôle du tuteur est de :

- donner aux stagiaires une idée précise de ce que l'on attend d'eux,
- aider à l'intégration des jeunes (comprendre ce qui se fait et ce qui ne se fait pas), montrer un certain nombre de repères, sur l'entreprise (les enjeux...), sur le service...,
- savoir établir une progression du travail : identifier les prérequis, montrer ce que l'entreprise attend (reconnaître les attentes légitimes des stagiaires), modéliser les situations de travail et donner le travail ("faire faire" et non pas "faire à la place de" !...), signaler les savoir faire complémentaires à acquérir , avoir la pédagogie du dysfonctionnement (droit à l'erreur et exploitation de l'erreur corrigée comme un levier...),
- tisser des liens avec l'organisme de formation pour préparer l'avenir.

2.2. La formation du tuteur

Le tuteur potentiel doit savoir :

- être un manager qui donne le travail et contrôle la conformité de sa réalisation et non pas un formateur qui explique comment faire le travail a priori,
- formaliser ses compétences professionnelles (quelle est sa propre démarche d'apprentissage) en vue de les transmettre,
- maîtriser les situations de transfert de compétences,
- maîtriser les pratiques de l'évaluation des acquis,
- créer les conditions favorables à l'autoformation,
- transmettre sa passion et son métier.

Dans le cas de grandes structures où les stagiaires sont nombreux, cette formation des tuteurs devrait impliquer l'existence d'une personne qui aurait pour mission, entre autres, d'assurer le suivi de l'ensemble des stagiaires de l'entreprise, de gérer et de maîtriser le développement du processus de l'alternance. Cette personne, qui pourrait être le responsable des Ressources Humaines, devrait sensibiliser les tuteurs à la spécificité de la NFI FIIFO.

III. Implications des entreprises

Le rôle des entreprises dans la formation se concrétise sur les points suivants :

- aider à définir les besoins de la profession, donc à faire évoluer les programmes ;
- aider à sélectionner les élèves-ingénieurs ;
- apporter dans l'enseignement théorique, dans les différents domaines, un éclairage différent de l'enseignement académique, une manière de faire savoir différente ;
- lors des périodes en entreprise :

- apporter une formation pratique dans les domaines qui échappent, au moins en partie, à l'enseignement académique (contact avec les clients, respect des plannings, rapports humains dans l'équipe, qualité, gestion du long terme, etc...),
- permettre la validation des connaissances théoriques dans des situations professionnelles concrètes,
- contribuer à l'acquisition de compétences techniques valorisables professionnellement (acquisition d'outils),
- permettre la consolidation du projet professionnel des stagiaires ;
- moduler, à travers leur expérience en entreprise, les décisions lors des différents jurys (jurys de soutenance de stage, jurys de recrutement, jury final de délivrance du diplôme) ;
- participer de multiples façons au développement de F.I.I.F.O. :
 - faire connaître largement la formation ;
 - envoyer des stagiaires parfaire leurs connaissances dans la formation ;
 - accueillir des stagiaires pendant les périodes de formation en entreprise et exercer un véritable tutorat ;
 - embaucher des diplômés F.I.I.F.O. ;

IV. Engagement du partenaire académique

Les formateurs académiques s'engagent sur les points suivants :

- réaliser le cursus de formation conformément au dossier approuvé par la Commission du Titre d'Ingénieur;
- être à l'écoute des entreprises pour tenir compte de l'évolution du métier d'ingénieur informaticien et les tenir au courant de l'évolution de FIIFO qui en résulte;
- préparer les élèves-ingénieurs au processus de l'alternance en valorisant auprès des élèves-ingénieurs l'importance des périodes de formation en entreprise, qui leur apportent des connaissances techniques et relationnelles ;
- diffuser auprès des élèves-ingénieurs FIIFO les offres d'emploi émanant de ses partenaires ;
- concernant la période de formation en entreprise, FIIFO s'engage vis-à-vis des entreprises à :
 - organiser des rencontres au cours desquelles elles présentent aux élèves-ingénieurs leurs sujets de stages ;
 - déterminer avec elles le niveau du stagiaire correspondant au sujet ;
 - veiller avec les tuteurs industriels à ce que le stagiaire soit mis en situation de responsabilité progressive technique et humaine ;
 - leur fournir la description des objectifs de chaque période de formation en entreprise (durée, calendrier, nature et nombre de documents à remettre,...) ;
 - préciser aux tuteurs la mission qu'on leur confie ;
 - prendre en considération les contraintes des entreprises concernant les clauses de confidentialité ;
 - signer une convention tripartite, entre l'élève-ingénieur, l'entreprise et l'université ;
 - les informer le plus rapidement possible du nom du tuteur académique responsable du suivi de l'élève-ingénieur ;
 - assurer le suivi des stagiaires, en effectuant au moins une visite en entreprise ;
 - établir avec elles à mi-parcours un bilan pour les périodes de longue durée (supérieure à trois mois) ;
 - inviter les tuteurs entreprise des stagiaires lors des soutenances finales et les faire participer à l'évaluation des stagiaires ;
 - les informer du devenir des élèves-ingénieurs après le stage.

Divers

- CNRIUT'97, (14, 16 mai) Toulouse
- Evénements planifiés
- Livres
- Ens Cachan

CNRIUT'97
Colloque National de Recherche universitaire: exemple des
IUT
14-16 mai 1997, Toulouse
Appel à communication

Thème:

Ce colloque est destiné à faire le point sur la recherche universitaire, plus particulièrement au sein des IUT, dans les thématiques relevant des Mathématiques, de l'Informatique, de la Physique et de la Statistique. Les travaux présentés devront aborder les problèmes de modélisation et de simulation, via des applications dans les différents domaines cités.

Instructions aux auteurs:

Les soumissions devront être faites dans l'un des thèmes suivants: Informatique, Mathématiques, Physique et Statistique. Les articles, à envoyer en double exemplaire avant le 20 décembre 1996, doivent être rédigés en langue française. Ils ne doivent pas dépasser 10 pages dactylographiées (figures comprises), et doivent comporter:

- les coordonnées précises des auteurs,
- un résumé de 100 mots et une liste des mots-clés,
- le thème de la soumission.

Comité de lecture:

Pierre Boucher (Paris)
Jacques Brossard (Bourges)
Michel Carrier (Toulouse)
Patrick Cegielski (Fontainebleau)
Charles Ducateau (Paris)
Yves Escoufier (Montpellier)
Pierre Goetgheluck (Orsay)
Pierre Lafont (Bordeaux)
Michel Lamure (Lyon)

François Lefevre (Saint-Nazaire)
Jacques Lemaire (Nice)
Francis Lepage (Nancy)
Jean-Patrick Matheron (Paris)
Jean-Jacques Mercier (Toulouse)
Michel Misson (Clermont-Ferrand)
Jean-Pierre Raoult (Paris)
Denis Richard (Clermont-Ferrand)

Renseignements divers:

Frais d'inscriptions:

1200 FF, 600 FF pour les étudiants (ATER, moniteurs, thésards...)

Ces frais comprennent les actes du colloque, les repas de midi, le dîner de gala, la visite de Toulouse et éventuellement celle de l'Aérospatiale.

Bulletin d'intention:

Si vous avez l'intention de participer à ce colloque et d'y présenter une communication, contacter:

Laurence REDON
IUT'B' - 1, Place Georges Brassens
BP 73
31703 BLAGNAC cedex
cnriut@iut-blagnac.fr

événement	date	lieu
NITE'96 New Information Technologies in Education e-mail: dolgui@univ-st-etienne.fr	12,13 Novembre 1996	Minsk
ACS'96 Applications for Computers Systems e-mail: jurkowsw@dedal.man.szczecin.pl	21,22 Novembre 1996	Szczecin
ACM'96 Southwestern European Regional Programming Contest URL: http://www.acm.inf.ethz.ch	15,16 Novembre 1996	Zurich Valladolid
DNAC'96 De Nouvelles Architectures pour les Communications URL: http://www.prism.uvsq.fr/public/marefat/equipe/congres.html	3-5 décembre 1996	Paris
Journées SPECIF: Les filières technologiques en informatique URL: http://www-labri.u-bordeaus.fr/LaBRI/Specif	4, 5 décembre 1996	Grenoble
DCCA-6 Dependable Computing for Critical Applications e-mail: whs@crhc.uiuc.edu	5-7 Mars 1997	Garmisch- Partenkirchen
CNRIUT'97, Colloque national de recherche universitaire: exemple des IUT e-mail: cniut@iut-blagnac.fr	14-16 mai 1997	Toulouse
RTA'97, Rewriting techniques and applications URL: http://www.lri.fr/~rta97/rta97.html	2-4 Juin 1997	Barcelone
INFORSID'97, Informatique des organisations et systèmes d'information et de décision URL: http://sig1.irit.fr:8000/INFORSID	10-13 Juin 1997	Toulouse
BIWIT '97, Third Basque International Workshop on Information Technology "DATA MANAGEMENT SYSTEMS" URL: http://wwwbay.univ-pau.fr	2-4 Juillet 1997	Bayonne
CADE-14 International Conference on Automated Deduction URL: http://www.cs.jcu.au/~cade-14/	13-17 Juillet 1997	Townsville
ADPM'98, 3ème conférence internationale sur l'Automatisation des Processus Mixtes	19-20 Mars 1998	Reims

Devant l'accroissement des annonces de conférences et des demandes de publications dans le bulletin, le CA de Specif (séance du 4 avril 1996) a décidé d'appliquer les règles suivantes:

- conférences de jeunes chercheurs: publication de l'annonce limitée à une page. Envoyer le document par e-mail, en format word-binhex interpretable par un Mac, rtf, ou latex.
- autres conférences: renvoi sur l'URL, et maintien de la liste sous la forme présentée ci-dessus. Envoyer par mail le titre, la date, le lieu et l'URL.

Envoyer les documents à Christian Carrez par e-mail: carrez@cnam.fr

LIVRES PROPOSÉS A SPECIF

Cette rubrique propose des ouvrages récents dont Specif a eu connaissance. Il ne s'agit pas de commentaires, mais simplement de la "quatrième de couverture". Cependant, nous sommes prêts à publier ici les analyses de livres que vous nous feriez parvenir. N'hésitez pas à donner votre point de vue sur son utilité. Si elle vous paraît intéressante, aidez nous à la mettre à jour. CC.

Didier FAYARD et Martine ROUSSEAU, *Vers ada 95 par l'exemple: langage, technique et pratique*, De Boeck Université, 1996. Né dans les années 80, le langage Ada prend un nouveau souffle par sa mise à jour et la normalisation de sa nouvelle version Ada 95 qui intègre les réponses aux préoccupations actuelles du génie logiciel: programmation objet, développement réparti.

Destiné aux étudiants des 1er et 2ème cycles ainsi qu'à tous ceux qui recherchent un langage permettant d'intégrer, dans leur développement, les préoccupations du génie logiciel, cet ouvrage pragmatique veut aider, en guidant pas à pas le lecteur, à la compréhension de ce langage très riche.

Il propose de très nombreux exemples et des exercices corrigés pour chaque chapitre, permettant ainsi à l'apprenant de progresser méthodiquement. Tout au long du livre sont mis en évidence les apports substantiels de la nouvelle version. Tous les exemples ont été testés dans les versions 83 et 95 sur plusieurs compilateurs dont celui du GNAT pour la version 95.

Didier FAYARD et Martine ROUSSEAU. Les auteurs enseignent depuis plusieurs années le langage Ada comme premier langage à des étudiants d'IUT à Orsay et comme langage d'introduction au génie logiciel et à la programmation objet dans la formation d'ingénieurs en informatique de l'Université Paris-Sud (FIIFO). Ils s'adressent aussi bien à un public de formation initiale qu'à un public de formation continue.

ISSN 0779-9241 ISBN 2-8041-2262-X

Réf : AP/DL 96.27

Cachan, le 11 Octobre 1996

OBJET : Concours d'entrée à l'ENS de Cachan, en 3ème année, section Informatique

Cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous rappeler l'existence, à l'Ecole Normale Supérieure de Cachan, d'un concours qui recrute des élèves entrant en troisième année dans le Département d'Informatique.

Le concours est ouvert à tout étudiant titulaire d'une maîtrise ou d'un diplôme d'ingénieur à la session de juin 1997 au plus tard. Il est plus particulièrement destiné aux étudiants informaticiens ayant de bonnes connaissances en Informatique Fondamentale et aux étudiants mathématiciens ayant suivi un cursus d'Informatique.

Attention, les modalités du concours 1997 ont changé. Il comporte maintenant une première épreuve d'admissibilité sur dossier, puis pour les candidats retenus, des épreuves écrites (deux épreuves d'informatique et une épreuve de français et de culture générale) dites "de grande admissibilité". Enfin les candidats admissibles passeront quatre épreuves orales d'admission (deux épreuves d'informatique, une d'entretien et une de langue vivante).

Après accord du conseil du Département d'Informatique, les étudiants reçus feront un DEA d'informatique dans l'Université de leur choix à Paris ou en Province. Ils commenceront ensuite une thèse. Durant leurs deux années d'école, ils bénéficieront de plus d'une formation complémentaire délivrée à Cachan. A la suite de ces deux années, les meilleurs d'entre eux pourront profiter du statut d'Assistant Moniteur Normalien.

L'objectif de ce concours n'est donc nullement d'attirer de bons étudiants dans la région parisienne mais au contraire de fournir aux meilleurs étudiants un complément de formation et de leur offrir ensuite la possibilité d'effectuer une thèse, en particulier dans les grands laboratoires de province, dans des conditions optimales.

J'attire votre attention sur le caractère exceptionnel de ce concours qui est le seul, toutes écoles normales confondues, à être réservé aux étudiants désirant poursuivre des études en Informatique. Je crois qu'il s'agit d'une forme de reconnaissance de notre discipline dont nous nous devons de profiter.

Je vous remercie à l'avance de la publicité que vous voudrez bien faire auprès de vos étudiants. Je me permets d'insister sur l'importance à encourager personnellement les meilleurs d'entre eux à concourir.

Les inscriptions à ce concours doivent se faire par minitel avant le 10 janvier 1997. Je reste, ainsi que le secrétariat du Département d'Informatique, à votre entière disposition pour tout renseignement supplémentaire que vous ou vos étudiants souhaiteriez.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Cher Collègue, l'expression de mes meilleures salutations.



A. PETIT

Directeur du Département Informatique

**Préinscription sur Minitel 3615 code SCIENS
du 5 décembre 1996 au 9 Janvier 1997**

Les notices explicatives seront disponibles dans les Rectorats, au MENESR et à l'ENS de CACHAN

Fonctionnement de Specif

- Dates de réunion du CA
- Convocation à l'Assemblée Générale
- Procédures de votes
- Pouvoir
- Bulletin de vote
- Présentation des candidats
- Compte rendu du CA du 3 octobre 1996
- Bulletin d'adhésion 1996
- Liste des correspondants

Calendrier des réunions 1996

Bureau de Direction : Réunion téléphonique
Jeudi 21 mars, de 15h à 17h

Conseil d'Administration : Jeudi 4 avril, de 13h30 à 17h30

Bureau de Direction : Réunion téléphonique
Lundi 13 mai, de 16h à 18h

Conseil d'Administration : Jeudi 13 juin - toute la journée (9h à 17h)

Bureau de Direction : Réunion téléphonique
Jeudi 12 septembre, de 11h à 13h

Conseil d'Administration : Jeudi 3 octobre, de 13h30 à 17h30

Bureau de Direction : Réunion téléphonique
Jeudi 24 octobre, de 16h à 18h

Assemblée Générale : Mercredi 4 décembre - 16h30 à 19h à Grenoble
ENSIMAG - Amphi E - Domaine Universitaire
à l'occasion des journées **Filières Technologiques**
Voir annonce de ces journées dans ce bulletin

Conseil d'Administration : Vendredi 6 décembre, de 9h à 12h

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Vous êtes convié(e) à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire
de SPECIF qui aura lieu le

**Mercredi 4 décembre 1996
de 16h à 19h**

à Grenoble

**Domaine Universitaire
ENSIMAG - Amphi E**

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est :

de 16h à 17h45

Conférence par Maylist Delest (Professeur à l'Université de Bordeaux 1):
"Le développement des réseaux en France : l'exemple du réseau Renater".

de 16h45 à 18h

Rapports des Commissions (Enseignement, Recherche, Moyens, Ardi).
Rapport Financier par la trésorière (Fl. Sedes).
Rapport Moral par le président (J-F. Perrot).
Vote du Quitus au Conseil d'Administration et au Président.

de 18h à 18h30

Elections au Conseil d'Administration.
Débat et questions diverses.

à 19h POT (Maison Jean Kuntzman - Domaine Universitaire)
et résultats des élections.

Note :

Cette Assemblée Générale est synchronisée avec les "**Journées SPECIF sur les Filières Technologiques en Informatique**", qui ont lieu les 4 et 5 décembre 1996 à Grenoble (voir le programme et la fiche d'inscription dans ce bulletin).

Si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un Membre de SPECIF (à qui vous devez remettre un pouvoir) et/ou voter par correspondance (uniquement pour les élections au Conseil d'Administration).

Pour participer à l'Assemblée Générale, il faut être Membre actif de SPECIF, à savoir enseignant ou chercheur en Informatique de l'Enseignement Supérieur ou d'un organisme de recherche public, à jour de sa cotisation (150 Frs).

Vous pouvez régler votre cotisation à l'entrée de la salle de réunion ou l'envoyer à :
P.DAGORRET, IUT des Pays de l'Adour, 3 av. J.Darrigrand, 64 100 BAYONNE Cedex.

La première réunion du Conseil d'Administration aura lieu le vendredi 6 décembre 1996 de 9h à 12h, à l'IUT 2 de Grenoble, Département Informatique, Place Doyen Gosse (salle de Conférence, 3ème étage, pointe Nord). La présence des membres sortants et des nouveaux membres est indispensable.

SPECIF
Assemblée Générale Ordinaire
du mercredi 4 décembre 1996

Procédures de votes

Il y aura deux votes à l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.) :

- Approbation du Rapport Moral, des Comptes et quitus aux administrateurs ; transfert du Siège Social de Specif.
- Elections au Conseil d'Administration (C.A.).

Le vote par correspondance n'est proposé que pour les élections au C.A.

1er cas : Vous êtes **présent** à l'Assemblée Générale.

Vous votez **sur place**.

2ème cas : Vous n'êtes **pas présent** à l'Assemblée Générale.

Vous pouvez donner un **pouvoir** à un membre de SPECIF qui participera à l'A.G. et votera pour vous.

- Remplissez le pouvoir ci-joint et confiez-le lui - ou adressez-le au Président de SPECIF, c/o Annick Montanvert, IUT2 dépt. Informatique, Place Doyen Gosse, 38000 Grenoble.

Vous pouvez, **aussi**, voter **par correspondance** pour l'élection des membres du C.A. Cette procédure **invalide le pouvoir** (si il existe) pour ce vote pendant l'A.G.O.

- Indiquez votre choix sur le bulletin de vote ci-joint.
- Glissez-le dans l'enveloppe blanche, sans aucune marque permettant de la repérer (sous peine d'annulation).
- Glissez l'enveloppe dans une autre enveloppe, adressée au Président de SPECIF, c/o Annick Montanvert, IUT2 dépt. Informatique, Place Doyen Gosse, 38000 Grenoble. Au dos de cette enveloppe, inscrivez vos Nom-Prénom, votre lieu d'affectation, votre adresse et votre signature, et la mention "pour vote à l'Assemblée Générale Ordinaire".

Adresse pour les courriers des votes à l'A.G.O.

Président de SPECIF, c/o Annick Montanvert
SPECIF, Vote par correspondance
IUT2 dépt. Informatique
Place Doyen Gosse
38000 Grenoble

Ils devront parvenir la veille de l'Assemblée Générale, c'est-à-dire avant le mardi 3 décembre 1996 à 12h (prenez vos précautions en ce qui concerne les délais d'acheminement du courrier).

SPECIF
Assemblée Générale Ordinaire
du mercredi 4 décembre 1996

Elections au Conseil d'Administration

Pouvoir

Je, soussigné(e)

Nom :

Prénom :

demeurant à

Adresse :

.....

donne pouvoir à M.

Nom :

Prénom :

de me représenter et de voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire de SPECIF, réunie le mercredi 4 décembre 1996 à Grenoble.

Si vous désirez invalider ce pouvoir, au cas où vous avez aussi envoyé un vote par correspondance, rajoutez à la main :

"J'ai transmis par correspondance un bulletin de vote pour les Elections au Conseil d'Administration. S'il est arrivé dans les temps, ce pouvoir ne sera pas valable pour les votes concernant ces élections"

A.....,
le.....1996

Signature (*)

* faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".

SPECIF

Assemblée Générale Ordinaire du 4 décembre 1996

Bulletin de vote pour les élections au Conseil d'Administration.

Renouvellements au Conseil d'Administration
11 postes sont à pourvoir : 8 mandats complets (3 ans) et 3 mandats pour un an.

Liste des 14 Candidats (Ordre alphabétique)
Le nombre de noms cochés (Et/Ou proposés) ne doit pas excéder **11**.

- COMON Hubert, CNRS LRI-Orsay.
- COULETTE Bernard, ENSEEIHT Toulouse.
- FERREIRA Afonso, CNRS LIP-ENSLyon.
- HABIB Michel, LIRMM Montpellier.
- HERIN Danièle, LIRMM Montpellier.
- HEULLUY Bernard, IUT Metz.
- LUGIEZ Denis, CRIN Nancy.
- MILLET-BOTTA Odile, UCB Lyon.
- MONTANVERT Annick, IUT2 Grenoble.
- PETIT Antoine, ENS Cachan.
- PONCELET Pascal, IUT Aix-en-Provence.
- RIVEILL Michel, Université de Savoie.
- SEDES Florence, IUTB Toulouse-Blagnac.
- SIEGEL Pierre, LIMarseille.

Le cas échéant, autres candidats proposés par un membre.

Seuls 11 noms doivent être validés sur ce bulletin de vote

(sous peine de non-validité)

Le vote par correspondance invalide le pouvoir, pour l'élection des membres du Conseil d'Administration, pendant l'AG. Si vous donnez un pouvoir pour les autres votes, prévenez votre mandataire.

La confidentialité du bulletin de vote (par correspondance) est assurée par la mise dans l'urne de l'enveloppe blanche après ouverture de l'enveloppe le contenant et sur laquelle apparaît l'identité du votant.

SPECIF

Assemblée Générale du mercredi 4 décembre 1996

Présentation des Candidats aux élections du Conseil d'Administration

Liste par ordre alphabétique des 14 candidats

- ❑ **COMON Hubert**, CNRS LRI-Orsay.
39 ans, DR CNRS.
Email : Hubert.Comon@lri.fr
Doctorat d'Université en 1988, ATER de 1985 à 1989. CR CNRS au LRI à Orsay (1989) puis DR (1994). Professeur d'Informatique par délégation à Paris 11 (1995-96).
Recherche en réécriture et démonstration automatique, puis résolution de contraintes, puis vérification.
Profession de foi : Je me sens concerné par les problèmes de l'enseignement et de la recherche, et je souhaite donc participer aux réflexions et comprendre les actions utiles au soutien de notre discipline. Au sein du CA, je souhaiterais m'investir dans la commission recherche sur les axes suivants : actions de défense de la discipline (et plus généralement du SPI) auprès du CNRS, renforcement des liens avec les autres sociétés savantes connexes (AFCET, EEA, ...), le cas échéant participer aux actions de conjoncture.

- ❑ **COULETTE Bernard**, ENSEEIHT Toulouse.
40 ans, Maître de Conférences.
Email : Bernard.Coulette@enseeiht.fr
Maître de Conférences en Informatique à l'ENSEEIHT Toulouse.
Profession de foi : Membre du CA de SPECIF depuis un an, je compte m'investir dans son animation et notamment dans la commission recherche, en essayant d'être le plus possible à l'écoute des aspirations des enseignants-chercheurs en informatique, et en assurant la transmission des informations dans les deux sens.

- ❑ **FERREIRA Afonso**, CNRS LIP-ENSLyon.
36 ans, CR CNRS.
Email : Afonso.Ferreira@ens-lyon.fr
Doctorat en 1990 et habilitation en 1994. Recherche sur le thème du parallélisme ; membre du comité d'édition des revues Parallel Processing Letters et Parallel Algorithms and Architectures ; membre du comité de programme d'une douzaine de conférences internationales ; responsable du projet CHM Scoop.
Profession de foi : Depuis mon recrutement au CNRS, j'œuvre, au niveau international, pour la qualité de la recherche française en informatique. Dans ce sens, SPECIF a un rôle important à jouer. Je souhaite faire bénéficier la commission de mes expériences et connaissances de la recherche européenne et américaine, en participant à la commission recherche.

- ❑ **HABIB Michel**, LIRMM Montpellier.
45 ans, Professeur.
Email : Michel.Habib@lirmm.fr
Après des études en informatique à Paris VI (doctorat d'état en 81), j'ai été enseignant-chercheur successivement à Paris VI (1975-1981), à l'école des Mines de Saint-Etienne (1981-1985), à l'ENST de Bretagne à Brest (1985-1988). Je suis maintenant à l'Université de Montpellier II. Spécialiste d'algorithmique combinatoire, j'ai participé à de nombreuses applications en imagerie, programmation par objets, et télécommunications.
Profession de foi : Comme membre du CA de Specif depuis un an, j'ai participé aux commissions enseignement et prospectives, et j'ai assuré la liaison avec le Club EEA en matière d'enseignement. Je suis très intéressé par les problèmes de l'enseignement de l'informatique (définition des cursus, filières technologiques). Par ailleurs, concernant l'avenir de SPECIF, je crois que nous ne pourrions avoir une influence importante sur nos tutelles qu'à condition de faire participer plus

activement dans nos débats les adhérents de Specif. Ceci demande un gros travail, et je suis prêt à en assurer une partie.

❑ **HERIN Danièle**, LIRMM Montpellier.

49 ans, Professeur.

Email : Daniele.Herin@lirmm.fr

Enseignement successivement dans des filières des différents cycles de formation (IUT, MIAGE, Ecole d'Ingénieur, DEA). Fonctions de directrice adjointe du laboratoire I3S de l'Université de Nice Sophia Antipolis (1988-90), puis du LIRMM depuis sa création à Montpellier en 1991.

Profession de foi : La discipline informatique est dans une phase de développement importante face à laquelle le rôle de Specif est fondamental. Au sein de Specif, je souhaite m'impliquer dans les actions qui iraient dans le sens de l'ouverture et de la valorisation de Specif : réflexions sur les relations recherche-industrie, liaison avec des organismes ou associations spécialisées dans un domaine particulier de l'informatique. Dans mes actions, j'œuvrerai dans le sens de la reconnaissance des différentes facettes de l'informatique.

❑ **HEULLUY Bernard**, IUT Metz.

40 ans, Maître de Conférences.

Email : bernard@iut.univ-metz.fr

Enseignant-chercheur à l'IUT de Metz depuis 1984. Ancien président de l'Assemblée des Chefs de Départements Informatique d'IUT.

Profession de foi : Membre du CA de Specif et de la commission enseignement depuis 1993, je souhaite m'investir davantage dans le fonctionnement de l'Association (éventuellement gestion des adhésions), et continuer à participer à la réflexion et aux travaux menés par Specif en particulier en ce qui concerne les filières technologiques en informatique.

❑ **LUGIEZ Denis**, CRIN Nancy.

39 ans, Maître de Conférences.

Email : Denis.Lugiez@loria.fr

Maître de Conférences à Nancy depuis 1988, avec un détachement au CNRS de 1994 à 1996. Recherche en démonstration automatique, logique et réécriture.

Profession de foi : Je souhaite participer à la réflexion sur le métier d'enseignant-chercheur et sur son évolution prévisible, en nous donnant les moyens d'agir. La mission de l'Université est remise en cause par l'afflux des étudiants, la recherche par les organismes de tutelle, et la discipline par son évolution constante. Il me semble donc important d'avoir une réponse réfléchie et non individuelle à des questions comme : qu'apprendre aux étudiants et pour quoi ? Quelle est la place de la recherche et quelle est la "bonne" recherche ? Comment la défendre ? Comment intégrer l'évolution de la discipline et promouvoir sa spécificité ? Agir au sein de Specif me paraît une possibilité - mais pas la seule - d'aller plus loin que les discussions de couloir et une raison de poser ma candidature au CA.

❑ **MILLET-BOTTA Odile**, UCB Lyon.

55 ans, Maître de Conférences.

Email: Odile.Millet-Botta@ens-lyon.fr

Enseignement à l'UCB Lyon et à l'ENS Lyon ; responsable du Magistère d'Informatique et de Modélisation pour l'UCB, et du DEUG MIAS 2ème Année à l'UCB ; recherche au LIP en programmation logique.

Profession de foi : Je souhaite utiliser ma position par rapport au DEUG MIAS et au 2ème cycle pour, au sein de Specif, améliorer la formation en informatique des nouveaux DEUG en tenant compte de l'expérience des diverses Universités françaises d'une part, et étudier et explorer le gisement de postes potentiels dans les nouveaux DEUG (globalement sous-encadrés en informatique) d'autre part.

❑ **MONTANVERT Annick**, IUT2 Grenoble.

36 ans, Professeur.

Email: Annick.Montanvert@imag.fr

Maître de Conférences à l'IUT2 de Grenoble, Professeur à l'ENS Lyon (LIP), puis Professeur à l'IUT2 (1996). Recherche en Traitement et Analyse d'Images au laboratoire TIMC-IMAG.

Profession de foi : J'assume depuis 4 ans le secrétariat de Specif, je souhaite trouver cette année un successeur dans cette tâche (intéressante, mais prenante) ; je ne manquerai pas de l'aider. J'ai maintenant envie de m'investir au sein de Specif dans des actions de réflexion, de synthèse, et

d'action. Mon implication ces dernières années dans différentes structures d'enseignement (DUT, Magistère, DEA) pourraient être utiles à la commission enseignement. Enfin, je suis convaincue du rôle irremplaçable de Specif pour la collecte et la diffusion d'informations, pour la création de thèmes de rencontre (journées), et je souhaite œuvrer à leur bon fonctionnement.

- ❑ **PETIT Antoine**, ENS Cachan.
36 ans, Professeur.
Email: Antoine.Petit@lifac.ens-cachan.fr
Assistant-agrégé (Université d'Orléans) puis Maître de Conférences (Paris-Sud), CR CNRS à Paris Sud et maintenant Professeur à l'ENS Cachan depuis 1994. Chargé de mission Informatique auprès de la Mission Scientifique et Technique du MESR (1993-96).
Profession de foi : Après 3 années passées près du MESR comme chargé de mission scientifique, je souhaite consacrer un peu de mon temps à la défense de notre discipline à travers Specif. Aussi je souhaite, dans ma participation à une commission, aider à ce que Specif soit un partenaire essentiel des responsables d'enseignements d'informatique dans les lycées, les classes préparatoires, et que des actions soient menées pour la création de concours (CAPES, Agrégation) d'Informatique. En effet, les cours d'informatique sont souvent donnés par des non-spécialistes peu ou mal formés, et l'image donnée de notre discipline est alors désastreuse, ce qui a des conséquences dramatiques sur la manière dont elle est perçue à l'extérieur, y compris dans les milieux scientifiques. Une meilleure connaissance par tous de l'informatique facilitera, à terme, les liens entre la communauté académique et le monde industriel (ce qui est déjà le cas pour d'autres disciplines) ; il s'agit essentiellement de montrer notre utilité et notre savoir-faire.
- ❑ **PONCELET Pascal**, IUT Aix-en-Provence.
30 ans, Maître de Conférences.
Email: Poncelet@lirmm.fr
Maître de Conférences depuis 1994.
Profession de foi : Je souhaite m'investir dans le fonctionnement de Specif afin de participer à la valorisation de toutes les composantes de notre profession.
- ❑ **RIVEILL Michel**, Université de Savoie.
36 ans, Professeur.
Email : Michel.Riveill@univ-savoie.fr
<http://sirac.inrialpes.fr/riveill/riveill-cv.html>.
Profession de foi : Je souhaite participer à la vie de la communauté informatique en apportant le point de vue d'une "petite université". J'envisage de participer au secrétariat et à l'une des commissions.
- ❑ **SEDES Florence**, IUTB Toulouse-Blagnac.
34 ans, Maître de Conférences.
Email : Florence.Sedes@irit.fr
Profession de foi : Je souhaite assurer la continuité de la gestion de la trésorerie, dont je m'occupe depuis 3 ans, et au-delà permettre un fonctionnement structuré et transparent de l'association.
- ❑ **SIEGEL Pierre**, LIMarseille.
46 ans, Professeur.
Email : Siegel@gyptis.univ-mrs.fr
Professeur à l'Université de Provence-Marseille ; recherche en "raisonnement révisable" et sur le "problème SAT" ; Directeur du Laboratoire d'Informatique de Marseille ; Directeur du PRC/GDR Intelligence Artificielle.
Profession de foi : Je souhaite défendre un enseignement et une recherche de qualité en Informatique. Pour moi, ceci demande des moyens (postes et crédits) dans le cadre du secteur public. Je défendrai l'informatique comme une science autonome, avec une position claire par rapport à ses disciplines connexes.

SPECIF


CONSEIL D'ADMINISTRATION du 3 octobre 1996 (Jussieu)

Ont participé :

Membres: O. BAUDON, C. BELLISSANT, A. BETARI, Cl. BETOURNE, J-F. BOULICAUT, C. CARREZ, B. COULETTE, P. DAGORRET, J-M. FEDOU, M. HABIB, D. HERMAN, B. HEULLUY, H. KIRCHNER, P. LAFON, A. MONTANVERT, J-F. PERROT, G. de SABLET, Fl. SEDES.

Excusés : M. DAUCHET, M-C. GAUDEL, Cl. GIRAULT, D. KROB, M. SCHNEIDER, J. VOIRON.

Compte rendu rédigé par Bernard Heulluy.

 Ce signe rappelle une action à mener ou à poursuivre.

0. Déroulement et ordre du jour

La réunion s'est déroulée en 2 phases :

- pré-réunion informelle d'une partie des membres du C.A. le matin abordant une partie de l'ordre du jour.
- réunion normale l'après-midi traitant entièrement l'ordre du jour.

Le présent compte-rendu synthétise les débats de ces 2 réunions.

Ordre du jour :

- 1- Journées SPECIF "Les filières technologiques en informatique".
- 2- Activités des commissions.
- 3- Préparation de l'Assemblée Générale.
- 4- Fonctionnement de l'association.
- 5- Points divers.

1. Journées SPECIF "Filières technologiques en informatique".

Camille Bellissant fait le point sur les aspects pratiques des journées :

- 500 affiches vont être diffusées via les correspondants.
- 2 pages annonçant les journées sont parues dans le bulletin; l'annonce a été envoyée par courrier électronique aux correspondants.
- En ce qui concerne les aspects financiers, les affiches et le pot sont offerts par l'IMAG et une subvention de 15 KF de SPECIF couvrira les autres frais, en particulier la préparation des actes à paraître dans un prochain numéro du bulletin et la prise en charge de la venue des conférenciers étrangers.
- Il ne sera demandé aucun frais d'inscription aux participants (seuls les repas sont à leur charge).
- Les horaires ont été déterminés en fonction des horaires de train au départ et à l'arrivée.

Camille Bellissant et Pierre Lafon font le point sur le programme (qui est publié dans le présent bulletin, ainsi que la fiche d'inscription) :

- Les journées seront présentées par le Président de SPECIF et introduites par Pierre Lafon.

- La 1^o journée et la 1^o partie de la 2^o journée sont consacrées à un état des lieux (pour l'instant, aucune proposition de thème de groupe de travail n'a été émise).
- Les 2 dernières tables-rondes auront un objectif conclusif sur l'état des lieux (animée par J. Voiron ou J. Courtin ou ...) et un objectif prospectif sur la filière technologique; ce dernier sujet donne lieu à quelques débats d'où il ressort qu'il est nécessaire d'énoncer a priori la thèse de SPECIF (redondance dans l'offre de formation face à 2 niveaux de sortie identifiés par les entreprises); vu les délais, pourrait être reprise comme texte de départ (en l'adaptant) la lettre rédigée par Claude Bétourné et répondant au nom de SPECIF à une demande de M. Rigo en 1994. Après débat (J.F. Boulicaut aurait souhaité que la commission enseignement aborde le sujet au préalable, P. Lafon répondant que cette question est récurrente dans tous les débats de ladite commission), cette proposition est adoptée.

☞ Le débat sera initié à partir du serveur Web de Specif. Par ailleurs, cette table-ronde devrait être prise en charge par un animateur spécialiste de prospective et plutôt industriel (M. Uhry, J.P. Arnaud, ...).

☞ Il reste à trouver une personne pour assurer la synthèse et la conclusion des journées.

II. Commissions

Les commissions Recherche et Prospective ne se sont pas réunies depuis le dernier C.A.

En ce qui concerne la commission Enseignement, l'établissement en cours de tableaux de bord statistiques sur les différentes formations en informatique se poursuit; Olivier Baudon fait état de ses difficultés à entrer en contact avec les responsables de certaines licences et maîtrises. Il serait intéressant, mais difficile à mettre en place et à gérer, de disposer d'un/des annuaires électroniques de responsables de filière informatique.

III. Préparation de l'Assemblée Générale du 4 Décembre 1996

1) *Planning*

- Début à 16 heures.
- Rapports des commissions, moral, financier; débat et vote.
- Conférence de Maylist Delest sur le développement des réseaux.
- 18 heures : élection pour le renouvellement du C.A., puis dépouillement.
- 19 heures : pot offert par l'IMAG.

2) *Renouvellement du Conseil d'Administration de Specif.*

Le point est fait sur les sortants, les démissionnaires, les candidats :

- G. de Sablet et M. Schneider, après 3 mandats consécutifs, ne sont pas rééligibles.
- J.F. Perrot, sortant, ne se représente pas.
- A. Montanvert, F. Sèdes, B. Coulette, M. Habib, B. Heulluy, tous sortant, renouvellent leur candidature.
- D'autres candidatures arrivent.
- Un appel à candidature rédigé par A. Montanvert est diffusé via les correspondants et Ardi.

3) *Fonctions à assurer*

- Présidence de Specif : Max Dauchet est candidat à 90 %.
- Secrétariat : A. Montanvert est démissionnaire; B. Coulette n'est plus sûr de pouvoir être candidat pour cette fonction.
- Adhésions : P. Dagorret compte abandonner cette fonction.

- Commission Enseignement : son président, P. Lafon, est démissionnaire du C.A.

La réunion du matin a débattu de la question récurrente du rôle de Specif (question très liée au rôle et la fonction de président) : Specif a-t-elle un rôle de lobby ? Doit-elle l'avoir ? Avec la même approche que le club E.E.A. ? La discipline et la communauté informatiques ont-elles assez de maturité pour cela ? Actuellement, Specif contribue principalement à structurer la communauté informatique et à relayer les opinions et les informations par l'intermédiaire de l'organisation de journées et du bulletin.

IV. Fonctionnement de l'association

1) Statuts

☞ Des retards sont survenus dans la mise en place des nouveaux statuts; elle est espérée pour l'Assemblée Générale.

2) Adhésions

Pantxika Dagorret met en évidence les difficultés de gestion des adhérents et des adhésions, notamment en l'absence d'un outil adapté.

Diverses solutions sont envisagées (prise en charge extérieure, élaboration d'un outil spécifique, salarier quelqu'un), mais aucune n'apparaît exploitable rapidement.

Par ailleurs, il n'est actuellement pas possible d'envisager le paiement des cotisations par prélèvement automatique.

3) Correspondants

Abdelkader Betari fait le point sur la gestion des correspondants.

Parmi les 96 correspondants, 13 n'ont pas de courrier électronique; 22 correspondants ne sont pas adhérents, dont certains depuis plusieurs années. De plus, certains correspondants sont isolés et pratiquement seuls dans leur zone. Est-ce un bien ou un mal ?

Par ailleurs, il semblerait que les adhésions morales freinent les adhésions individuelles.

4) Finances

Le problème posé est celui du montant de la cotisation qui doit être votée par l'AG : pas d'augmentation, augmentation en 1997, ou en 1998 seulement, augmentation de combien ?

P. Dagorret indique que les frais d'envoi des bulletins ont beaucoup augmenté, notamment pour les envois en retard de bulletins aux adhérents ayant adhéré en cours d'année; faut-il maintenir ces envois ?

Florence Sèdes indique que la subvention du Ministère s'élève cette année exceptionnellement à 50 000 F, dont 20 000 F pour le XIème anniversaire de SPECIF. Il semble peu probable que la subvention de base (soit 30 000 F) soit reconduite pour l'année prochaine. Malgré ses "réserves", l'association ne saurait donc faire face : le coût de revient d'un adhérent (coût unitaire des 4 bulletins + ventilation des différents frais) dépasse le montant de la cotisation actuelle (montant inchangé depuis 93). Les réserves représentent environ 1,5 exercice.

Par ailleurs, il est proposé une cotisation spéciale pour non-permanent (thésard).

5) Domaine SPECIF

Jean Marc Fedou présente un projet de création d'un domaine SPECIF afin que le serveur Web de l'association devienne indépendant de toute localisation.

☞ Le C.A. donne son accord à ce projet.

V. Points divers

Pierre Lafon annonce que le nouveau Programme Pédagogique National des Départements Informatique d'I.U.T. va sortir. Il fait état par ailleurs de la concertation existant entre les MIAGE et les IUT Informatique alors que la C.C.N. I.U.T./I.U.P. ne débat pas toujours aussi sereinement.

Claude Betourne fait le point des travaux de la M.S.T. :

- l'attribution des primes d'encadrement doctoral vient d'être terminée.
- allocations de recherche : gestion des files d'attente et réflexion sur les prolongations de 6 mois.
- un bilan des écoles doctorales va être entrepris.

VI. Prochaines réunions

Journées SPECIF sur les filières technologiques en Informatique :
Mercredi et Jeudi 4-5 décembre à Grenoble.

Assemblée Générale : Mercredi 4 décembre (16h à 19h)
à Grenoble (Domaine Universitaire - Ensimag - Amphi E)

Conseil d'Administration : Vendredi 6 décembre, de 9h à 12h
à Grenoble, IUT2 (Place Doyen Gosse).

S P E C I F - Bulletin d'adhésion 1996

Tous les adhérents non à jour de leur cotisation sont invités à transmettre leur règlement soit par l'intermédiaire de leur correspondant, soit directement à la responsable des adhésions à l'adresse suivante :

Pantxika DAGORRET - Specif
IUT de Bayonne - Département Informatique
3, avenue Jean Darrigrand - 64115 BAYONNE cedex
tél. 59 52 89 72 - fax. 59 52 89 89 - email : pantxi@iutbay.univ-pau.fr

Merci d'indiquer votre nom dans votre courrier, ou de retourner la fiche ci-dessous remplie en cas de nouvelle adhésion ou de changement d'adresse.

Adhésion en tant que : Personne physique Personne morale

M Mme Mlle NOM : Prénom :
.....

Fonction (Enseignant, Chercheur...) :

Etablissement :

Laboratoire :

Adresse d'expédition du bulletin : (publiée dans l'annuaire de Specif)

S'agit-il de votre adresse personnelle ? (O/N) :

AD1 (Organisme) :

AD2 (Unité ou Département) :

AD3 (Bâtiment, rue, BP) :

AD4 (Code Postal et Ville) :

Téléphone(s) : () Télécopie : ()

Adresse électronique :

Signez ici si vous souhaitez que ces informations
ne soient pas diffusées en dehors du cadre de Spécif :

Règlement adhésion année CIVILE 1996 :

Personne physique : 150 F Personne morale : 1000 F

Règlement à l'ordre de SPECIF :

Montant : _____ par : Chèque CCP Bon de Commande

Liste des zones de rattachement (entourez votre zone) :

AIX, AIX_IUP, AIX_IUT, AMIENS, ANGERS, BAYONNE, BELFORT, BESANCON, BORDEAUX_1, BORDEAUX_ENSERB, BORDEAUX_IUT, BREST, CAEN, CHAMBERY, CLERMONT, COMPIEGNE, CRETEIL, DIJON, EVRY, GRENOBLE, GUADELOUPE, LA REUNION, LA ROCHELLE, LANNION, LE_HAVRE, LE_MANS, LILLE, LIMOGES, LYON_1, LYON_3, LYON_ECL, LYON_ENS, LYON_INSA, LYON_IUT, MARNE_LA_VALLEE, MARSEILLE_1, MARSEILLE_2, MARSEILLE_IUFM, MARTINIQUE, METZ, MONTPELLIER, MULHOUSE, NANCY, NANTES, NICE, NICE_IUT, NOUMEA, ORLEANS, ORSAY_IUT, PARIS_1, PARIS_2, PARIS_5, PARIS_5_IUT, PARIS_6_LAFORIA, PARIS_6_LITP, PARIS_6_MASI, PARIS_7, PARIS_8, PARIS_9, PARIS_10, PARIS_11, PARIS_12, PARIS_13, PARIS_CNAM, PARIS_ECOLE_DES_MINES, PARIS_ENS, PARIS_ENS_CACHAN, PARIS_ENSAE, PARIS_ENST, PARIS_IIIE, PARIS_INAPG, PARIS_INRIA, PARIS_SUPELEC, PAU, POITIERS, REIMS, RENNES_1, RENNES_INSA, RODEZ, ROUEN, ROUEN_INSA, SAINT-ETIENNE, SOPHIA_INRIA, STRASBOURG, STRASBOURG_2, SUISSE, TELECOM-BRETAGNE, TOULON, TOULOUSE_1, TOULOUSE_2, TOULOUSE_3, TOULOUSE_3_IUT, TOULOUSE_INPT, TOURS, TOURS_E3I, VALENCIENNES, VANNES, VERSAILLES, Autre :

Les CORRESPONDANTS de SPECIF au 14 octobre 1996 - tri par zone

Zone	Nom et prénom	Tél.	Fax.	Email
AIX 3	BARTOLI Jacques Andre	04 42 96 14 96	04 42 28 08 00	bartoli@romarin.univ-aix.fr
AIX IUP	EGEA Marcel			
AIX IUT	Daniel FENEUILLE	04 42 93 90 43	04 42 93 90 74	feneuille@romarin.univ-aix.fr
AMIENS	FERMENT Didier	03 22 82 76 86	03 22 82 76 54	Didier.Ferment@sc.u-picardie.fr
ANGERS	BOYER Jacques	02 41 73 53 85	02 41 73 53 52	jb@univ-angers.fr
AVIGNON	GILLES Phillippes	04 90 84 35 13	04 90 84 35 00	gilles@univ-avignon.fr
BAYONNE	DUBOUE Marcel	05 59 46 32 01	05 59 46 32 29	Marcel.Duboue@iutbay.univ-pau.fr
BELFORT	POULENARD Maurice	03 84 21 01 00		
BESANCON	TATIBOUET Bruno	03 81 66 64 54	03 81 66 64 50	tati@comte.univ-fcomte.fr
BORDEAUX 1	ZIELONKA Wieslaw	05 56 84 69 08		zielonka@labri.u-bordeaux.fr
BORDEAUX ENSERB	METIVIER Yves	05 56 84 60 81		Yves.Metivier@labri.u-bordeaux.fr
BORDEAUX IUT	LAFON Pierre	05 56 80 63 36		Pierre.Lafon@labri.u-bordeaux.fr
BREST	FILLOQUE Jean-Marie	02 98 01 60 66	02 98 01 66 43	filloque@univ-brest.fr
CAEN	SAQUET Jean	02 31 45 59 66	02 31 45 58 14	Jean.Saquet@info.unicaen.fr
CHAMBERY	VIGNOLLET Laurence	04 79 75 88 47	04 79 75 88 88	Laurence.Vignollet@lia.univ-savoie.fr
CLERMONT	BONNEMOY Claude	04 73 40 76 32	04 73 40 77 31	
COMPIEGNE	CARLIER Jacques	03 44 23 44 89	03 44 23 44 77	jacques.carlier@utc.fr
CRETEIL	BARBIN Evelyne	01 43 39 72 08	01 43 39 28 82	
DIJON	CHABRIER Jean-Jacques	03 80 39 58 81	03 80 39 50 69	chabrier@crid.u-bourgogne.fr
EVRY	DUBOIS Catherine	01 69 47 74 69	01 69 47 70 08	dubois@lami.univ-evry.fr
GRENOBLE	MORAT Philippe	04 76 82 72 64	04 76 44 66 75	Philippe.Morat@imag.fr
GUADELOUPE	ADELAIDE Bertille	05 90 93 86 93	05 90 93 86 43	Bertille.Adelaide@univ-ag.fr
LA REUNION	MARCENAC Pierre	02 62 93 82 84/82	02 62 93 82 60	marcenac@univ-reunion.fr
LA ROCHELLE	EBOUEYA Michel	05 46 45 82 57	05 46 45 82 42	mike@srv_gi.univ-lr.fr
LANNION	SIROUX Jacques	02 96 48 43 34	02 96 48 13 20	siroux@alba.iut-lannion.fr
LE HAVRE	COLETTA Michel	02 35 49 60 16	02 35 47 20 33	michel.coletta@iut.univ-lehavre.fr
LE MANS	VIVET Martial	02 43 83 32 11	02 43 83 35 65	martial@lium.univ-lemans.fr
LILLE	PETITON Serge	03 20 43 67 10		petiton@lifl.fr
LIMOGES	GAUTHIER Michel	05 55 45 73 35	05 55 45 73 15	gauthier@unilim.fr
LITTORAL ARTOIS	LEFER Wilfrid	03 21 97 00 46	03 21 97 95 95	wilfrid.lefer@lil.univ-littoral.fr
LYON 1	LOUDIN Emmanuel	04 72 44 81 49	04 72 43 13 27	oudin@univ-lyon1.fr
LYON 3	BOULANGER Daniëlle	04 72 72 20 36	04 72 72 20 50	
LYON ECL	DAVID Bertrand	04 78 18 64 43	04 78 33 16 15	david@cc.ec-lyon.fr

LYON ENS	MONTANVERT Annick	04 72 72 85 86	04 72 72 80 80	Annick.Montanvert@ens-lyon.fr
LYON INSA	BOULICAUT Jean-François	04 72 43 89 05	04 72 43 87 13	jef@lisiocrin.insa-lyon.fr
LYON IUT	EYMARD Marie-France	04 78 94 88 50	04 78 93 51 56	Eymard@iutinfo.univ-lyon1.fr
MARSEILLE 1	BOUCELMA Omar	04 91 10 61 26	04 91 10 61 02	omar@gyptis.univ-mrs.fr
MARSEILLE 2	GRANDCOLAS Stéphane	04 91 82 90 75	04 91 82 92 75	stephane.grancolas@lim.univ-mrs.fr
MARTINIQUE	LAPIQUONNE Serge	05 96 61 88 48	05 96 61 88 02	
METZ	HEULLUY Bernard	03 87 31 51 81	03 87 31 51 89	bernard@iut.univ-metz.fr
MONTPELLIER	COGIS Olivier	04 67 14 41 81	04 67 14 41 76	ocogis@lirimm.fr
MULHOUSE	DESCHIZEAUX Pierre	03 89 59 63 40		
NANCY	COULON Daniel	03 83 58 42 32	03 83 57 97 94	coulon@loria.fr
NANTES	HAMEON Jean	02 40 37 16 28	02 40 74 14 06	jean.hameon@ec-nantes.fr
NICE ANTIPOLIS	Denis CAROMEL	04 92 96 51 09	04 92 96 51 55	caromel@unice.fr
NICE	GALLESIO Erick	04 92 94 51 53	04 92 96 51 55	eg@unice.fr
NICE IUT	CHIGNOLI Robert	04 93 21 79 11	04 92 94 28 96	chignoli@unice.fr
ORLEANS	GUILLORE Sylvie	02 38 41 71 71	02 38 41 70 69	guillore@univ-orleans.fr
ORSAY IUT	HABERSTRAU Marianne	01 69 33 61 20	01 69 33 61 10	haberstr@iut-orsay.fr
PACIFIQUE	TALADOIRE Gilles	06 87 25 49 55	06 87 25 48 29	gt@ufp.nc
PARIS 1	ROLLAND Colette	01 40 46 27 85	01 40 46 31 77	rolland@masi.ibp.fr
PARIS 2	LABAT Jean-Marc	01 44 27 70 02	01 44 27 70 00	labat@laforia.ibp.fr
PARIS 5	COT Norbert	01 44 55 35 37	01 44 55 35 36	cot@math-info.univ-paris5.fr
PARIS 5 IUT ¹	De SABLET Georges	01 44 14 45 18	01 44 14 45 50	sablet@iut.univ-paris5.fr
PARIS 6 LAFORIA	PERNY Patrice	01 44 27 70 04	01 44 27 70 00	Perny@laforia.ibp.fr
PARIS 6 LITP	RIOBOO Renaud	01 44 27 70 32	01 44 27 68 49	rioboo@posso.ibp.fr
PARIS 6 MASI	DERIEUX Anne	01 44 27 47 61	01 44 27 62 86	derieux@masi.ibp.fr
PARIS 7	BESTOUGEFF Hélène	01 46 33 44 65		
PARIS 8	LAVALLEE Yvan			
PARIS 9	VANDERPOOTEN Daniel	01 44 05 43 93	01 44 05 40 91	vdp@lamsade.dauphine.fr
PARIS 11	MOURLIN Fabrice	01 69 41 65 91	01 69 41 65 86	mourlin@lri.fr
PARIS 12	BEAUQUIER Danièle	01 45 17 16 44	01 45 17 16 49	beauquier@univ-paris12.fr
PARIS 13	SCHWER Sylviane	01 49 40 35 90	01 48 26 07 12	Sylviane.Schwer@lipn.univ-paris13.fr
PARIS CNAM	CAZES Alain	01 40 27 20 37	01 40 27 27 09	cazes@cnam.cnam.fr
PARIS ENS CACHAN	FINKEL Alain	01 47 40 22 74	01 47 40 24 64	finkel@lifac.ens-cachan.fr
PARIS ENSAE	POULAIN Claude	01 41 17 51 57	01 41 17 64 80	
PARIS ENST	GERMA Anne	01 45 81 78 38		Anne.Germa@enst.fr
PARIS IIE	BERTHELOT Gérard	01 69 36 73 32	01 69 36 73 05	BERTHELOT@IIE.cnam.fr

¹ correspondance provisoire en remplacement de Monsieur QUANG

PARIS INA-PG	CLAVEL Gilles	01 44 08 16 64	01 44 08 16 66	clavel@seine.inapg.inra.fr
PARIS INRIA	JOURDAN Martin	01 39 63 54 35	01 39 63 56 98	Martin.Jourdan@inria.fr
PARIS SUPELEC	SZYLOWICZ Jean-Philippe	01 69 41 80 40	01 60 19 10 59	jps@frese51.bitnet
PAU	HOCINE Amrane	05 59 92 31 96	05 59 84 16 96	Amrane.Hocine@univ-pau.fr
POITIERS	SIRIEIX Annette	05 49 45 39 89	05 49 45 35 99	sirieix@hermes.univ-poitiers.fr
REIMS	BLOCH Simon	03 26 05 32 14	03 26 05 33 97	simon.bloch@univ-reims.fr
RENNES 1	GRAZON Anne	02 99 84 72 84/71 00		Anne.Grazon@irisa.fr
RENNES INSA	PAZAT Jean-Louis	02 99 84 72 14	02 99 38 38 32	pazat@irisa.fr
RODEZ	ROBERT Yves	05 65 42 25 00		
ROUEN INSA	DIEUDONNE Robert	02 35 52 84 02	02 35 52 84 10	
ROUEN	LEONARD Martine	02 35 14 66 10	02 35 14 67 63	leonard@dir.univ-rouen.fr
SAINT-ETIENNE	LARGERON-LETENO Christine	04 77 42 16 77	04 77 42 16 84	largeron@univ-st-etienne.fr
SEVENANS	BENSLIMANE Abderrahim	03 84 58 31 26	03 84 58 30 26	Abder.Benslimane@utbm.fr
STRASBOURG 2	EYTAN Michel	03 88 41 74 29	03 88 41 74 40	eytan@dpt-info.u-strasbg.fr
STRASBOURG	DUFOURD Jean-François	03 88 41 63 35	03 88 61 90 69	dufourd@dpt-info.u-strasbg.fr
SUISSE	COURANT Michèle	41 37 826 556	41 37 826 551	
TELECOM BRETAGNE	BRIAND Michel	02 98 00 12 80		briand@enstb.enst-bretagne.fr
TOULON	DAMOISEAUX Jean-Luc	04 94 14 22 23	04 94 14 24 48	jld@univ-tln.fr
TOULOUSE 1	SIBERTIN-BLANC Christophe	05 61 63 35 63	61 63 37 98	sibertin@irit.fr
TOULOUSE 2	SEDES Florence	05 61 55 63 22	61 55 62 58	sedes@irit.fr
TOULOUSE 3 IUT	CASTAN Serge			castan@irit.fr
TOULOUSE 3	VIGNOLLE Jean	05 61 55 69 65	61 55 62 58	vignolle@irit.fr
TOULOUSE INPT	COULETTE Bernard	05 61 58 83 57	61 58 82 09	coulette@enseeiht.fr
TOURS	DI SCALA Robert	02 47 36 70 20		
TOURS E3I	MAKRIS Pascal	02 47 36 14 14	02 47 36 14 22	makris@univ-tours.fr
VALENCIENNES	RAVIART Jean-Marie	03 27 14 13 16	03 27 14 11 50	raviart@univ-valenciennes.fr
VANNES	DEVEAUX Daniel	02 97 46 31 75	02 97 63 47 22	Daniel.Deveaux@iu-vannes.fr
VERSAILLES	EMAD Nahid	01 39 25 40 73	01 39 25 40 57	Nahid.Emad@prism.uvsq.fr